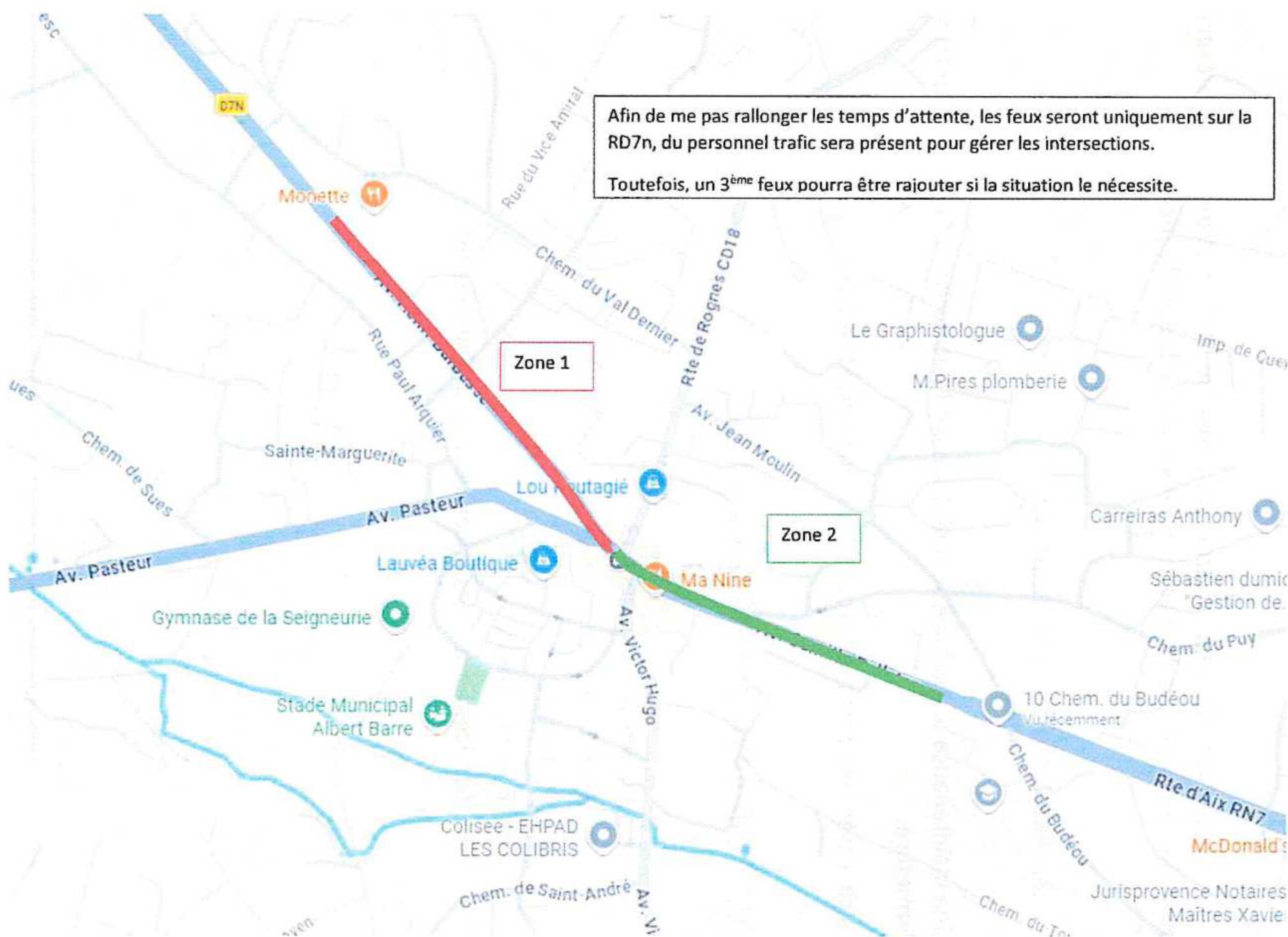


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

VI. Phase 1 : rabotage en demi chaussée (1 nuit)

La phase 1 concerne le rabotage sur l'intégralité de la zone. Il sera réalisé en alternat par feux.

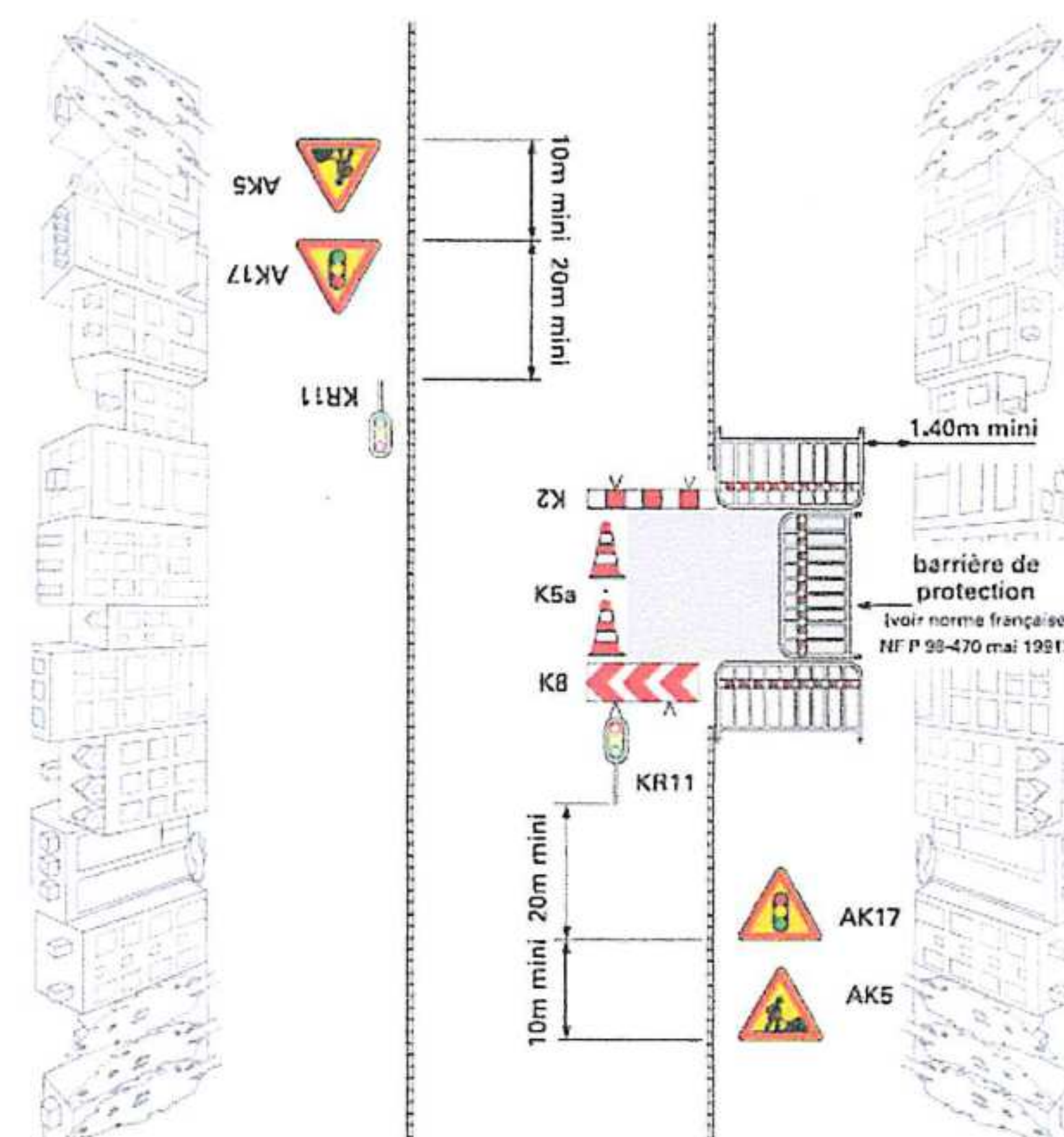
La zone faisant 1km, il sera traité en 2 tronçons.



Chantier fixe

4-06

Alternat par feux
Largeur laissée libre à la circulation: $2,75\text{ m} < L < 4,50\text{ m}$
n'autorisant qu'une voie de circulation



Remarques:

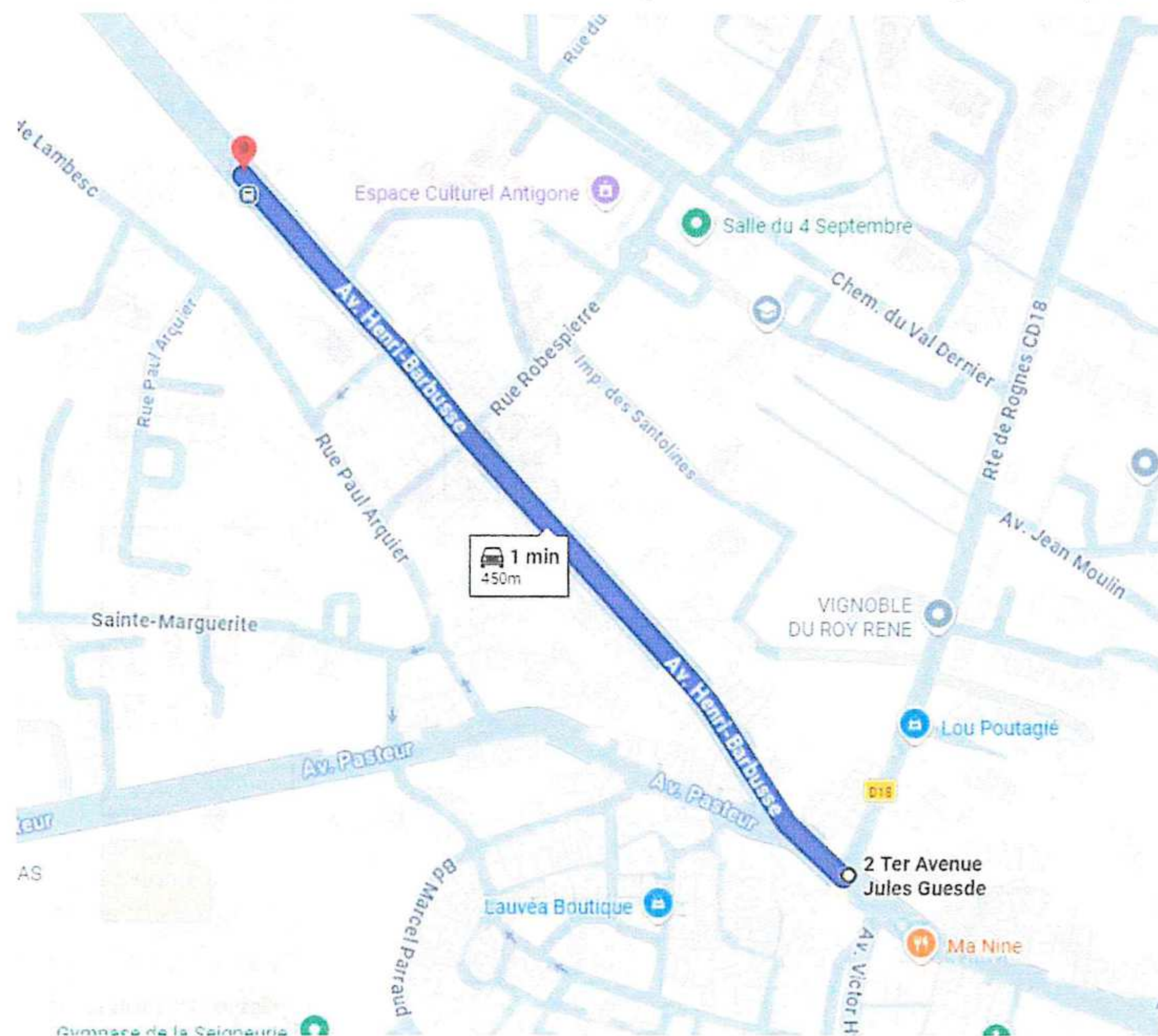
1. Pour un chantier de longue durée: dévier un sens de circulation si possible.
2. En l'absence de danger important, le balisage longitudinal du chantier se limite au ruban K14.
3. En cas de présence de fouilles profondes, construire une palissade conforme à l'autorisation de voirie. Dans ce cas, on ne pose pas de K5a.
4. Maintenir les accès riverains. Dans ce cas, le barriérage longitudinal du chantier est interrompu au droit de ces accès. Le balisage du chantier le long du cheminement vers l'accès riverain est assuré par la pose de barrières de protection ou d'une palissade conforme à l'autorisation de voirie.

	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

VII. Phase 2 : tapis partie haute sous fermeture (Durée : 1 nuit)

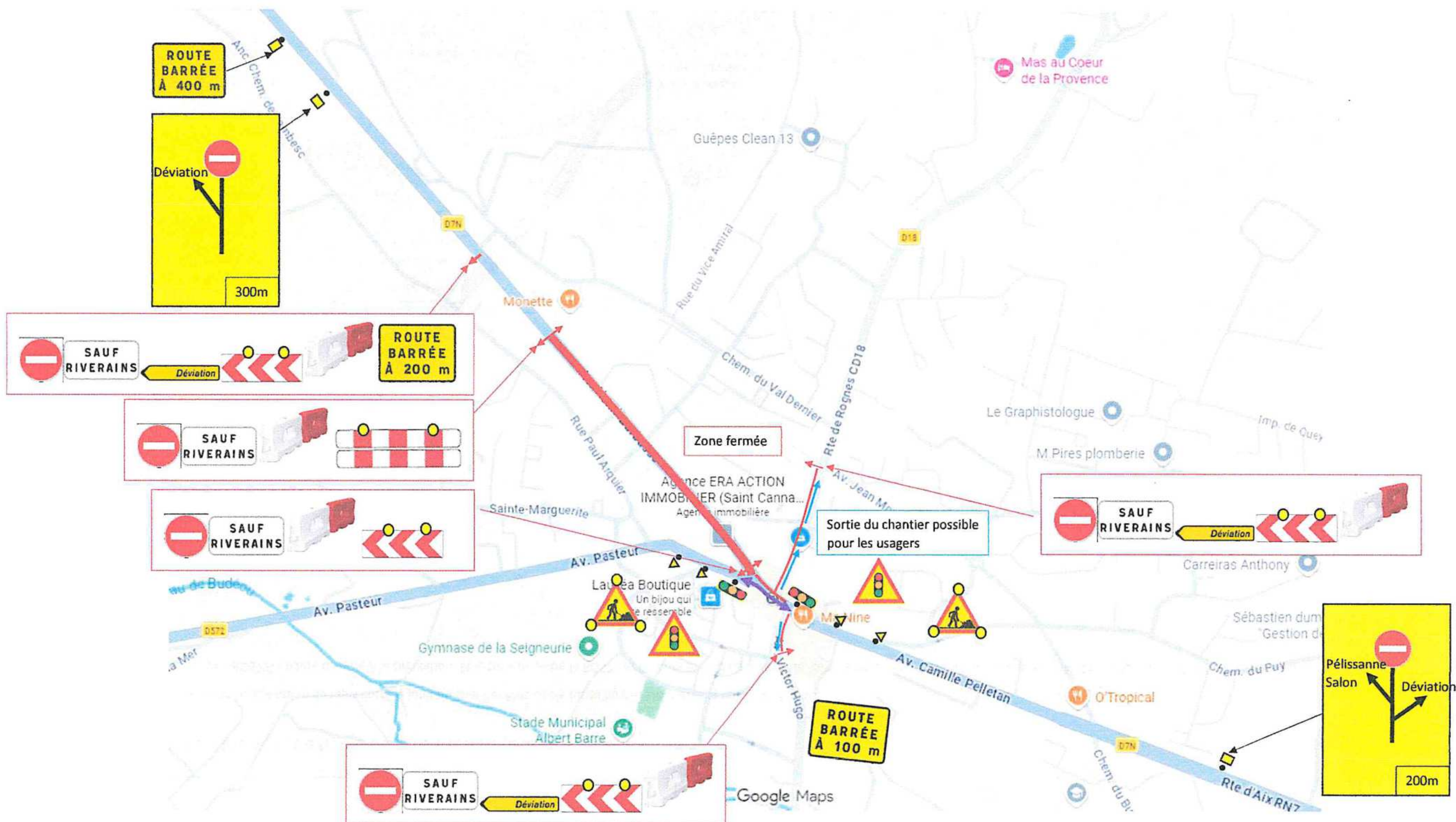
Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre le joint du chantier Métropole jusqu'au carrefour avec la Route de Rognes

La route de Pelissanne (RD572) restera ouverte à la circulation. Et le tronçon entre la RD572 et la route de rognes sera traité, côté Nord. La voie Sud sera alors sous alternat. Et la RD18 Nord fermé à la circulation

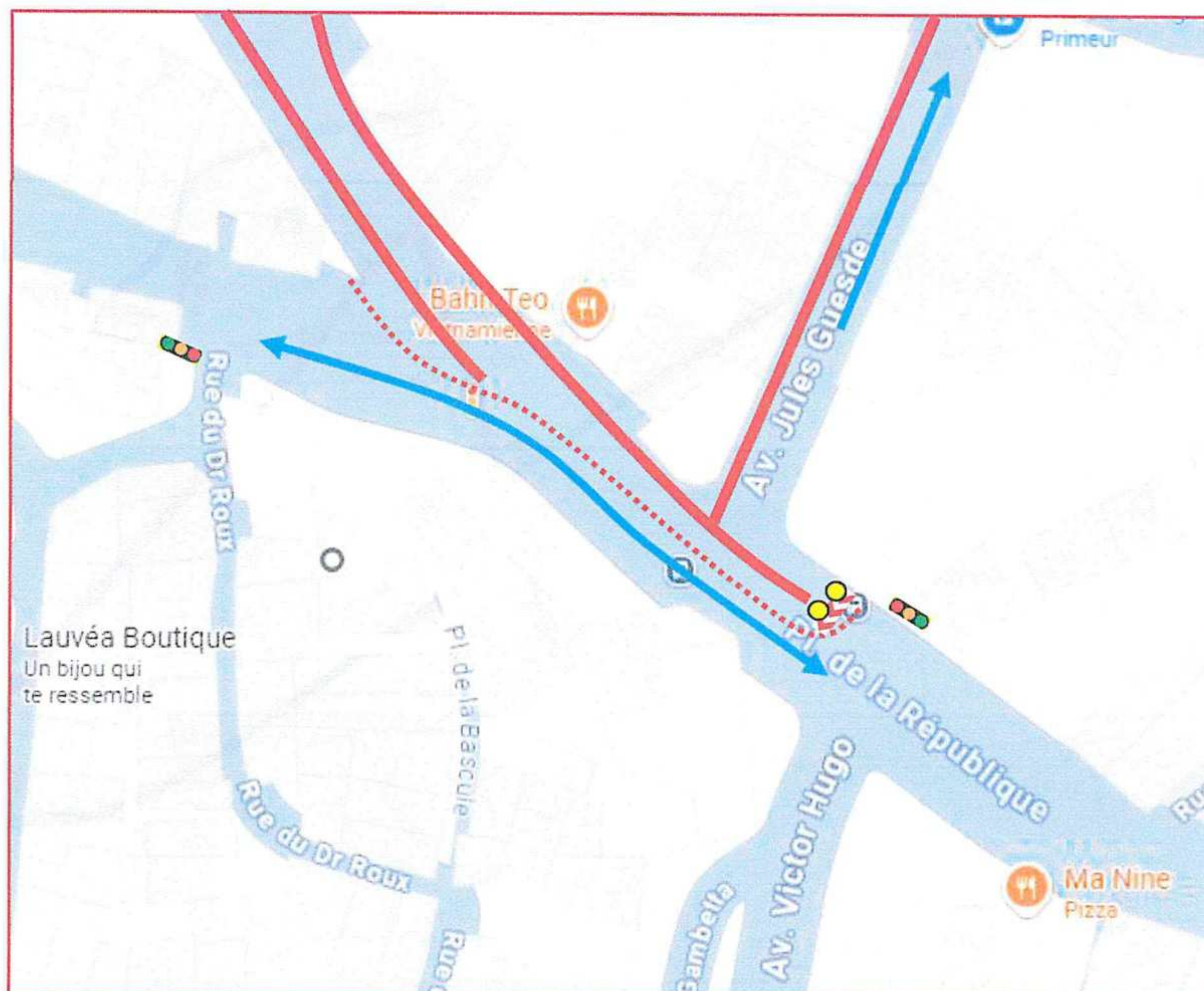


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	--

1. Principe de balisage

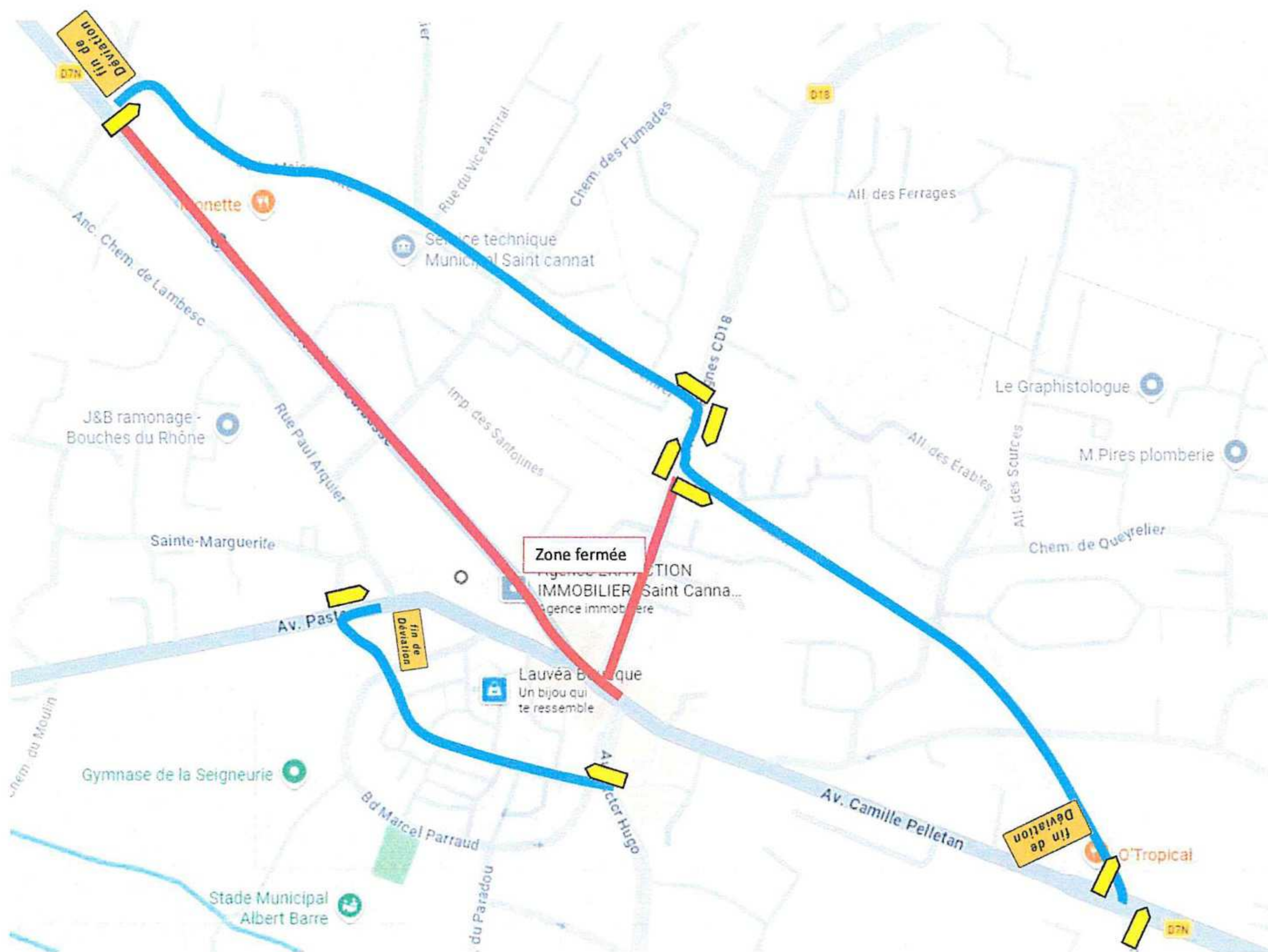


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

2. Déviation

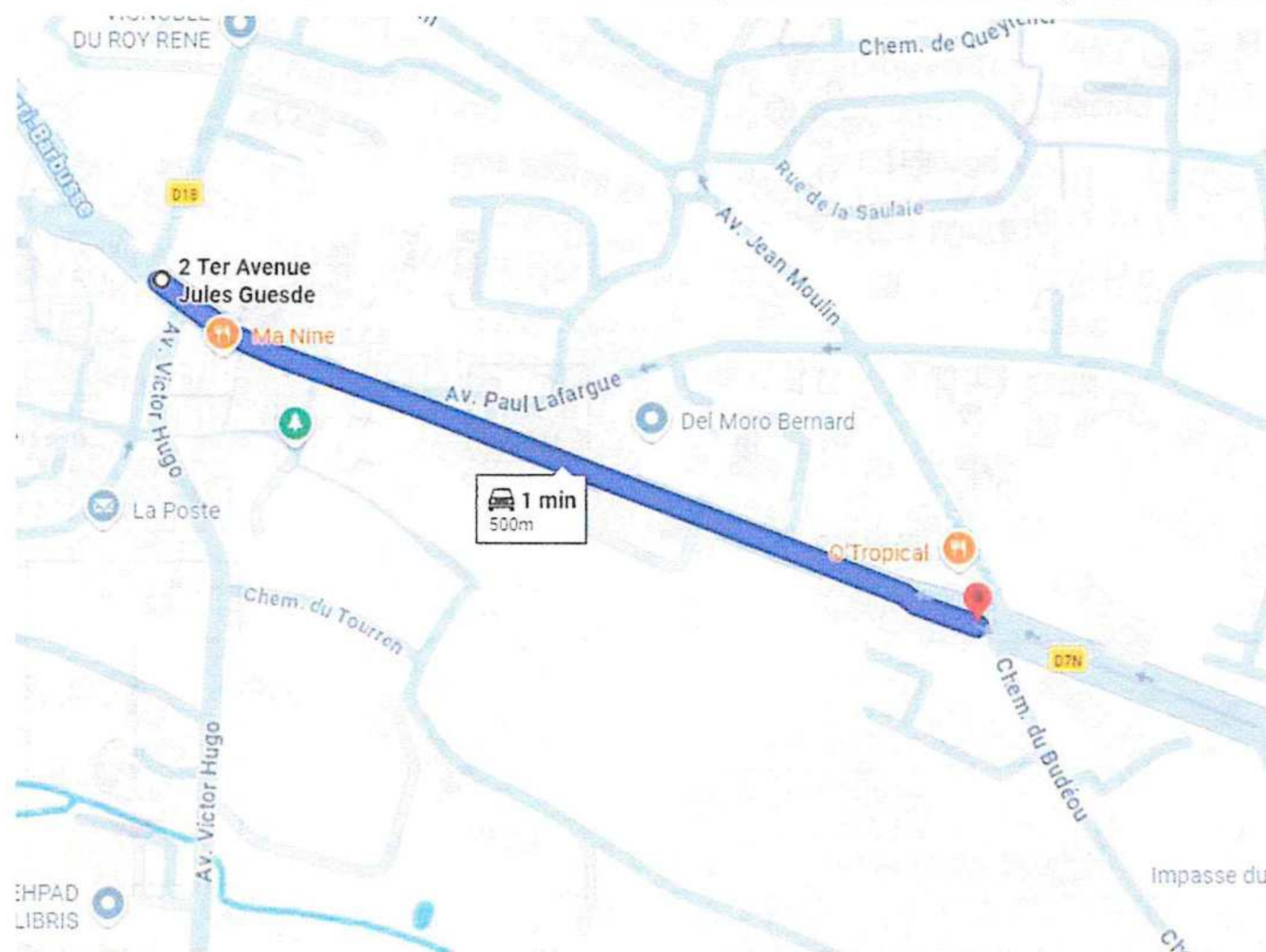


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

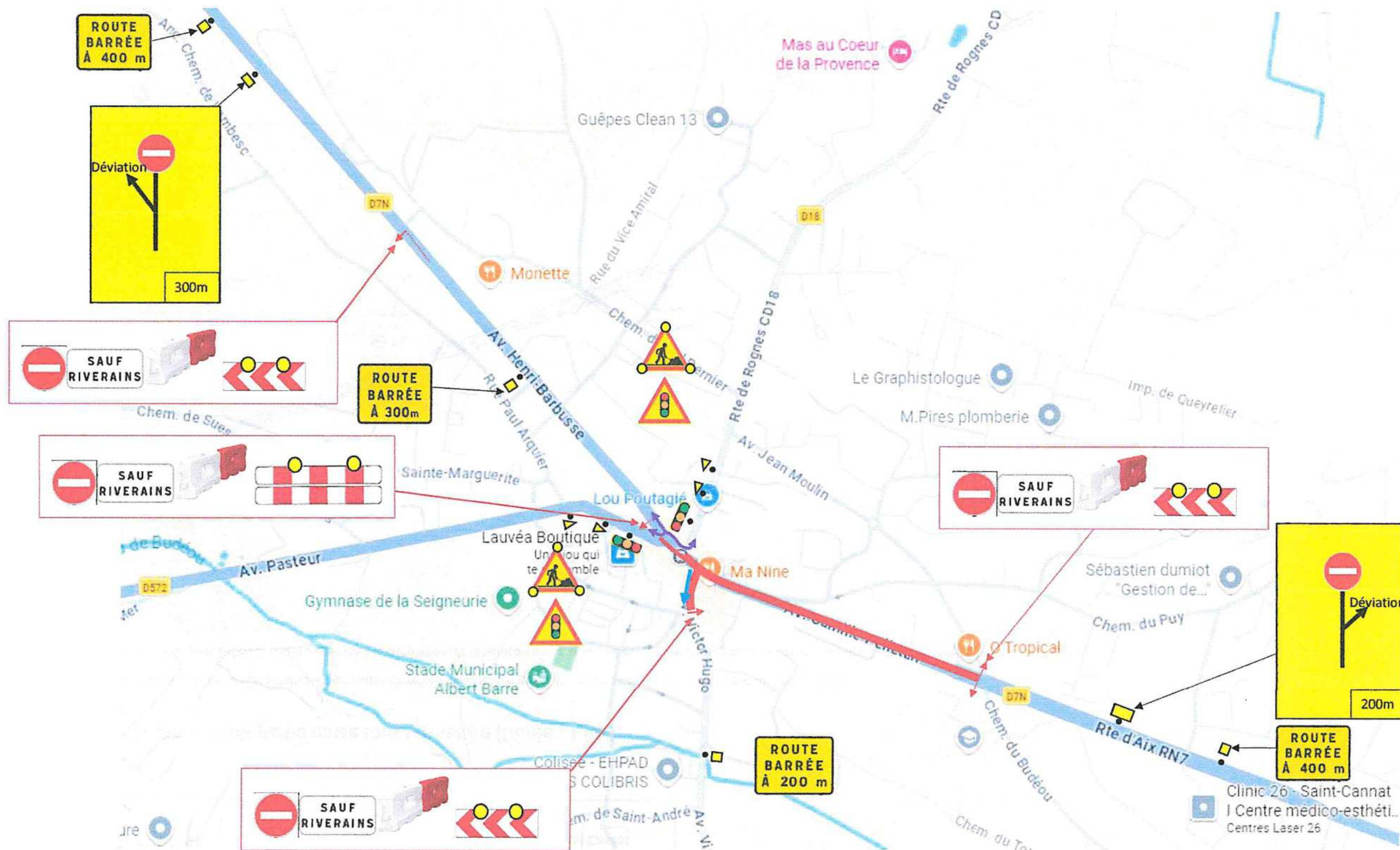
VIII. Phase 3 : tapis partie basse sous fermeture (Durée : 1 nuit)

Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre carrefour RD18/RD7n jusqu'au carrefour de la RD7n avec l'avenue Jean moulin.

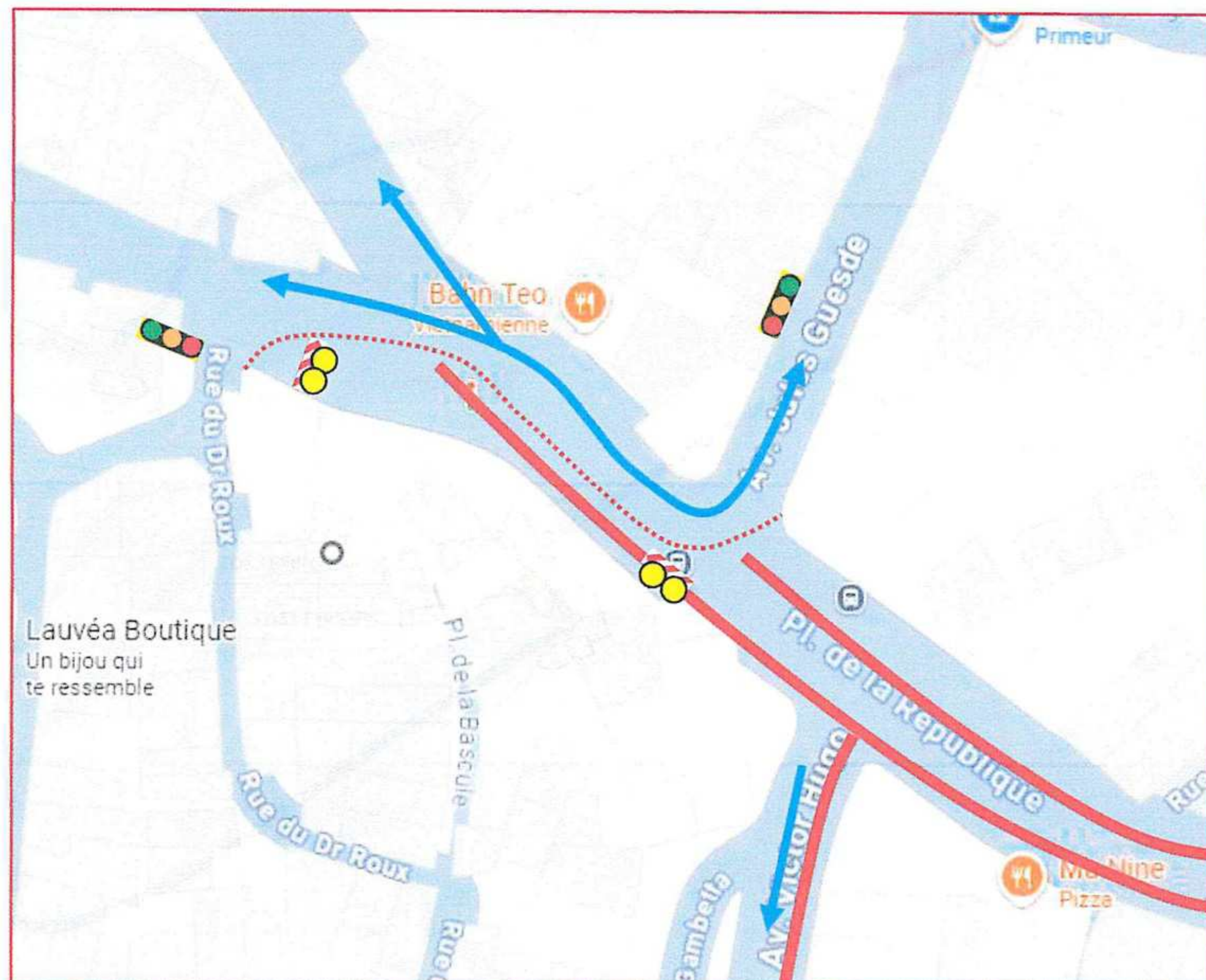
La route de Pelissanne (RD572) restera ouverte à la circulation. Et le tronçon entre la RD572 et la route de rognes sera traité, côté Sud. La voie Nord sera alors sous alternat.



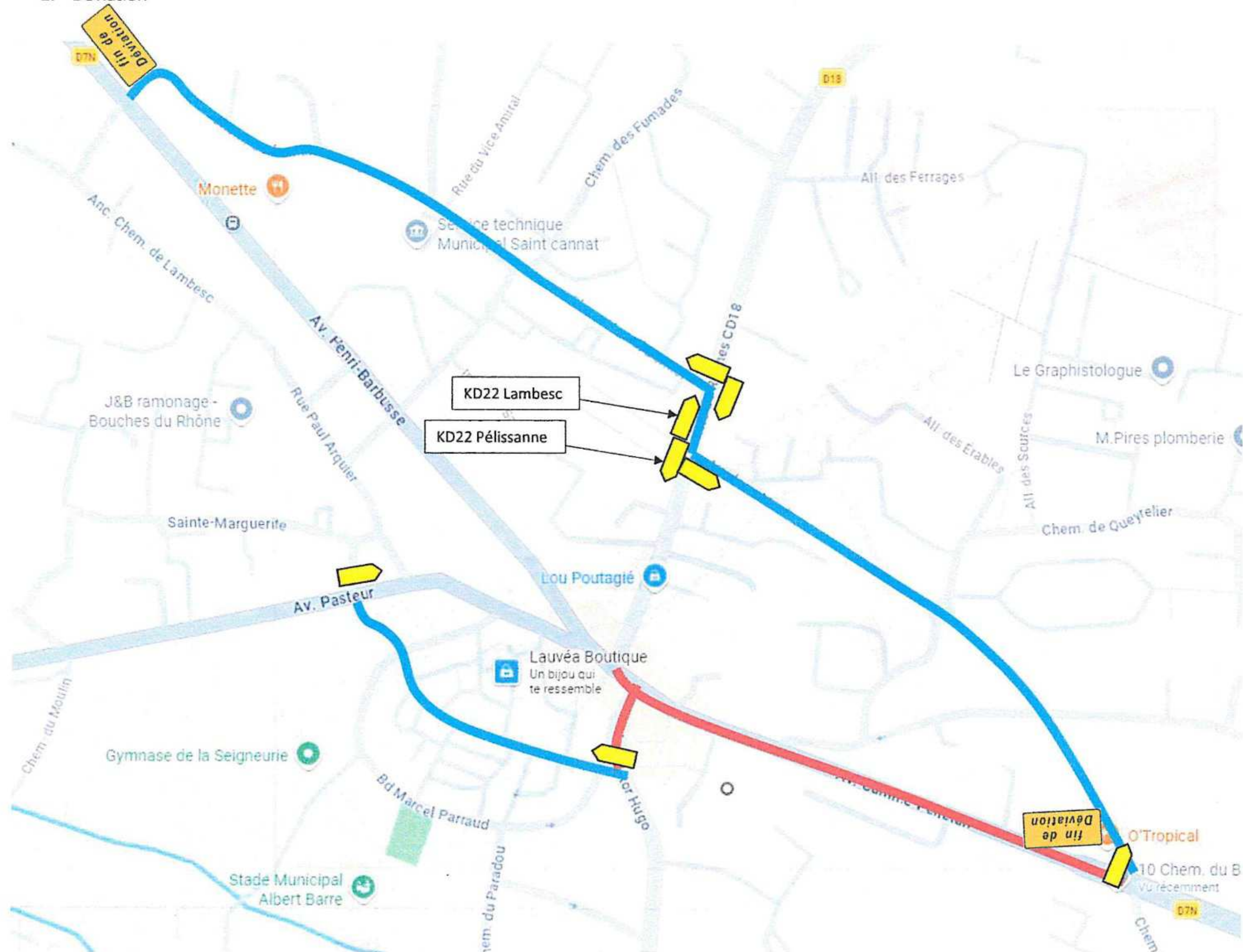
1. Principe de fermeture



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---



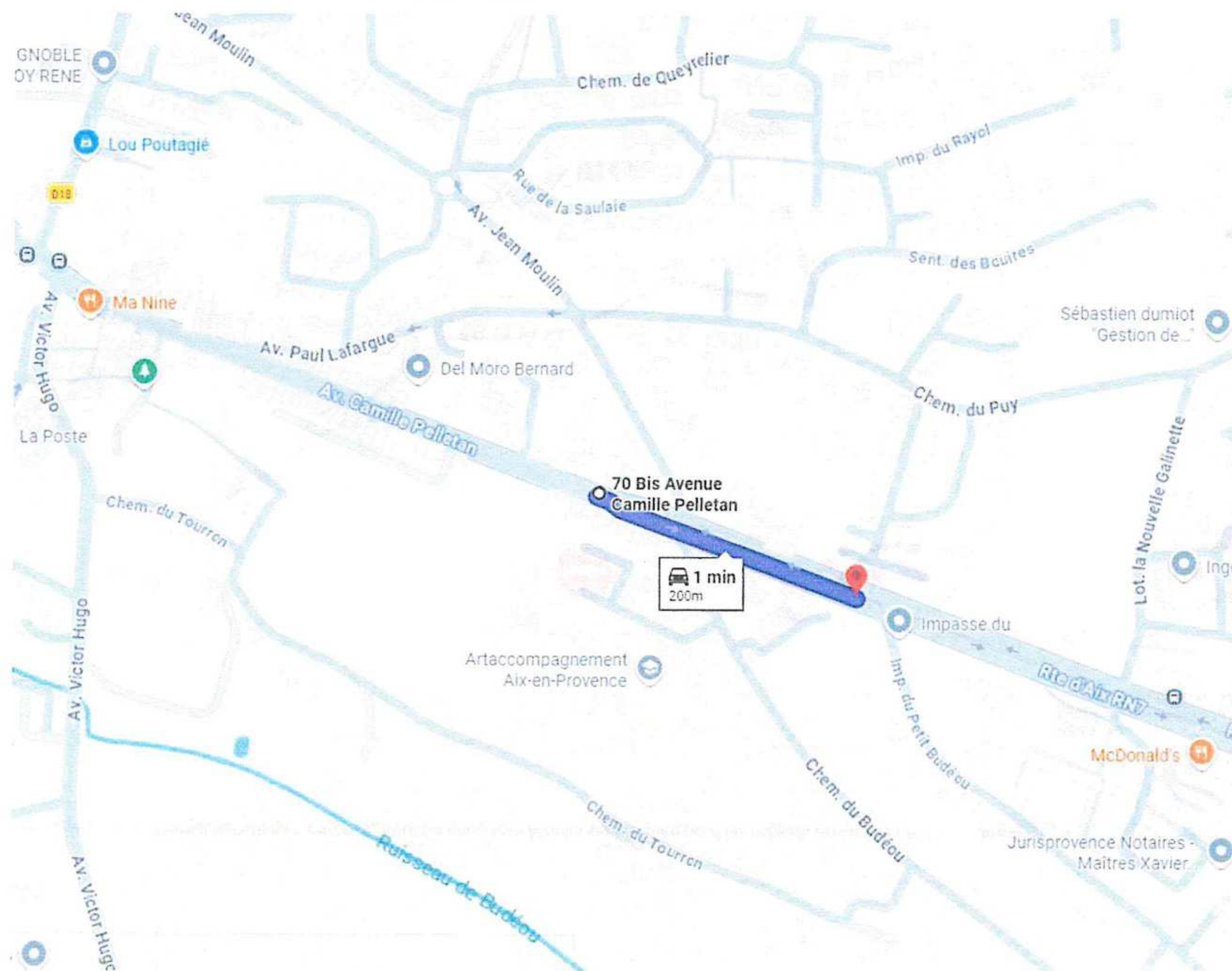
2. Déviation



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

IX. Phase 4 : Carrefour RD7N / Jean Moulin sous fermeture

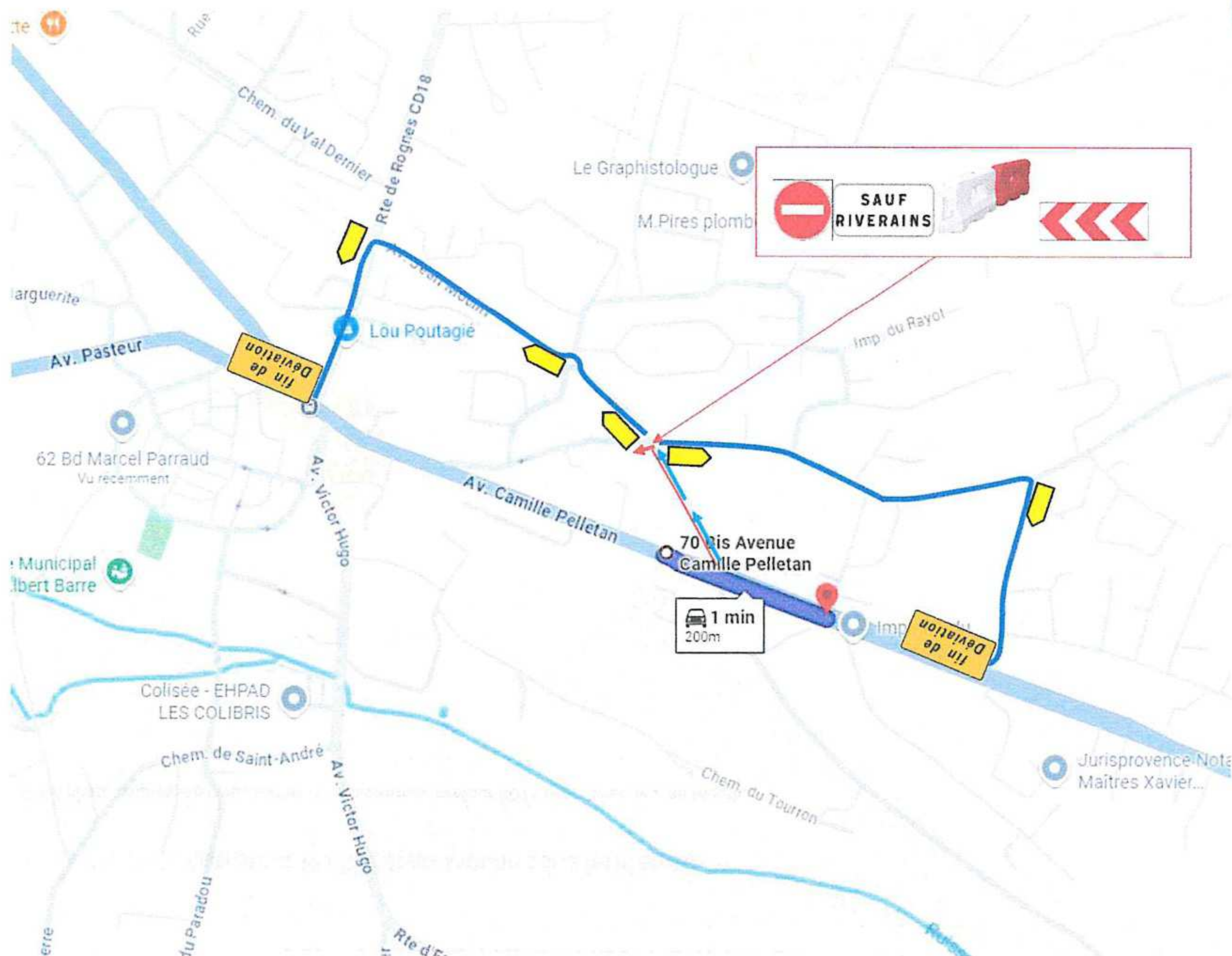
Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre carrefour RD7n avec l'avenue Jean Moulin.



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

1. Principe de balisage

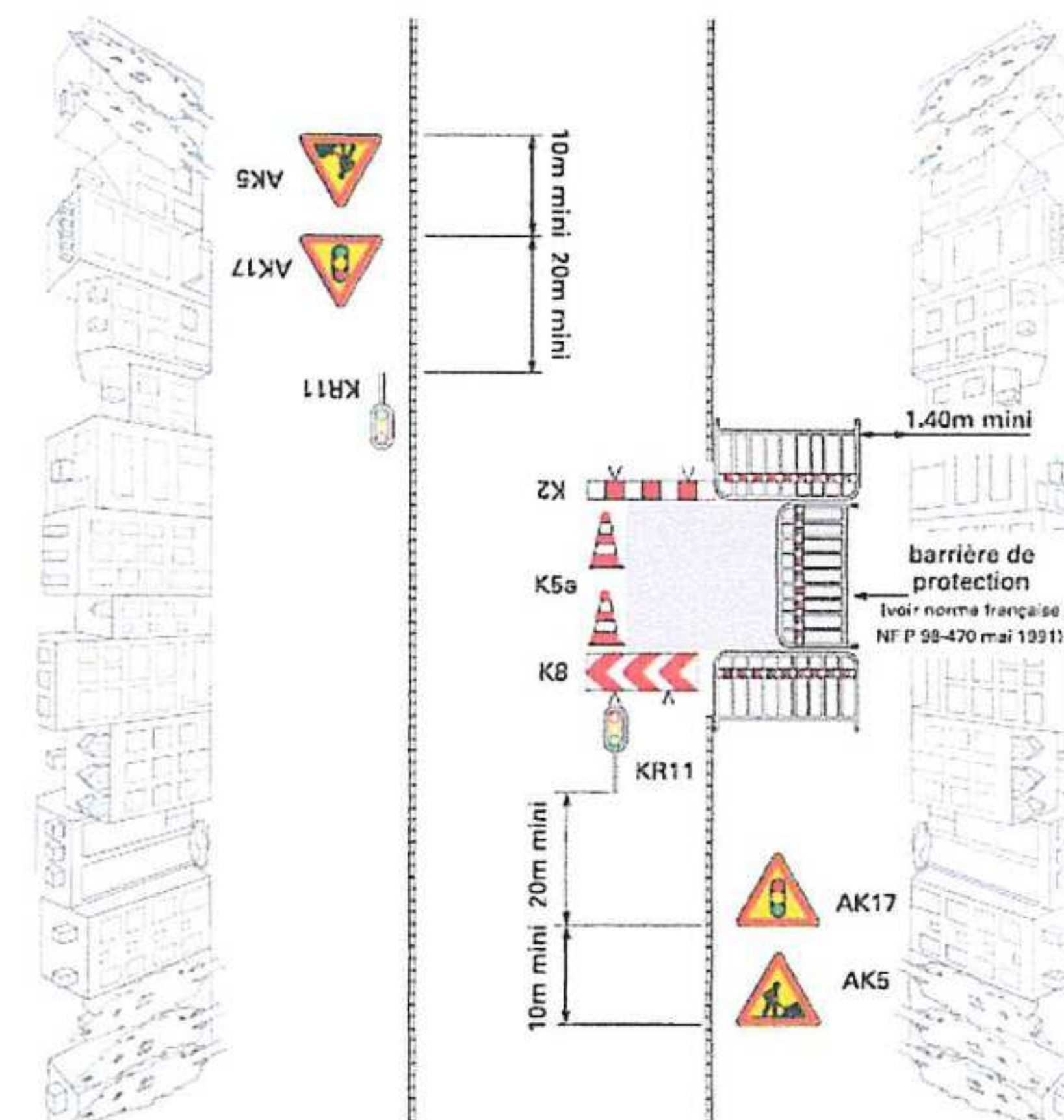
Lors de cette phase, la route sera traitée sous alternat (rabotage + enrobés), seul l'avenue Jean Moulin sera fermée pour les usagers voulant se rendre en direction du chantier.



Chantier fixe

4-06

Alternat par feux
Largeur laissée libre à la circulation: $2,75\text{ m} < L < 4,50\text{ m}$
n'autorisant qu'une voie de circulation



Remarques:

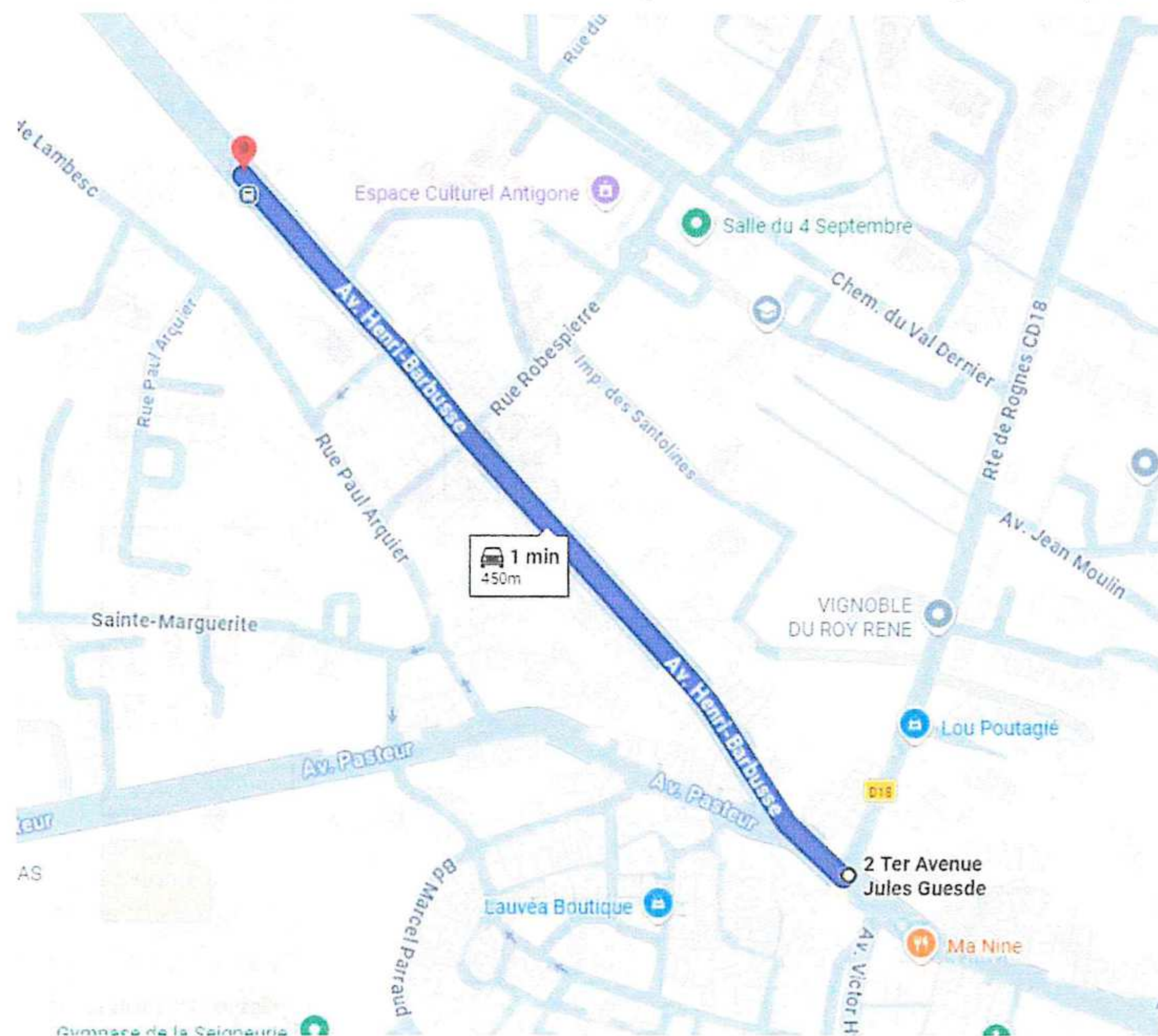
1. Pour un chantier de longue durée: dévier un sens de circulation si possible.
2. En l'absence de danger important, le balisage longitudinal du chantier se limite au ruban K14.
3. En cas de présence de fouilles profondes, construire une palissade conforme à l'autorisation de voirie. Dans ce cas, on ne pose pas de K5a.
4. Maintenir les accès riverains. Dans ce cas, le barriérage longitudinal du chantier est interrompu au droit de ces accès. Le balisage du chantier le long du cheminement vers l'accès riverain est assuré par la pose de barrières de protection ou d'une palissade conforme à l'autorisation de voirie.

	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

VII. Phase 2 : tapis partie haute sous fermeture (Durée : 1 nuit)

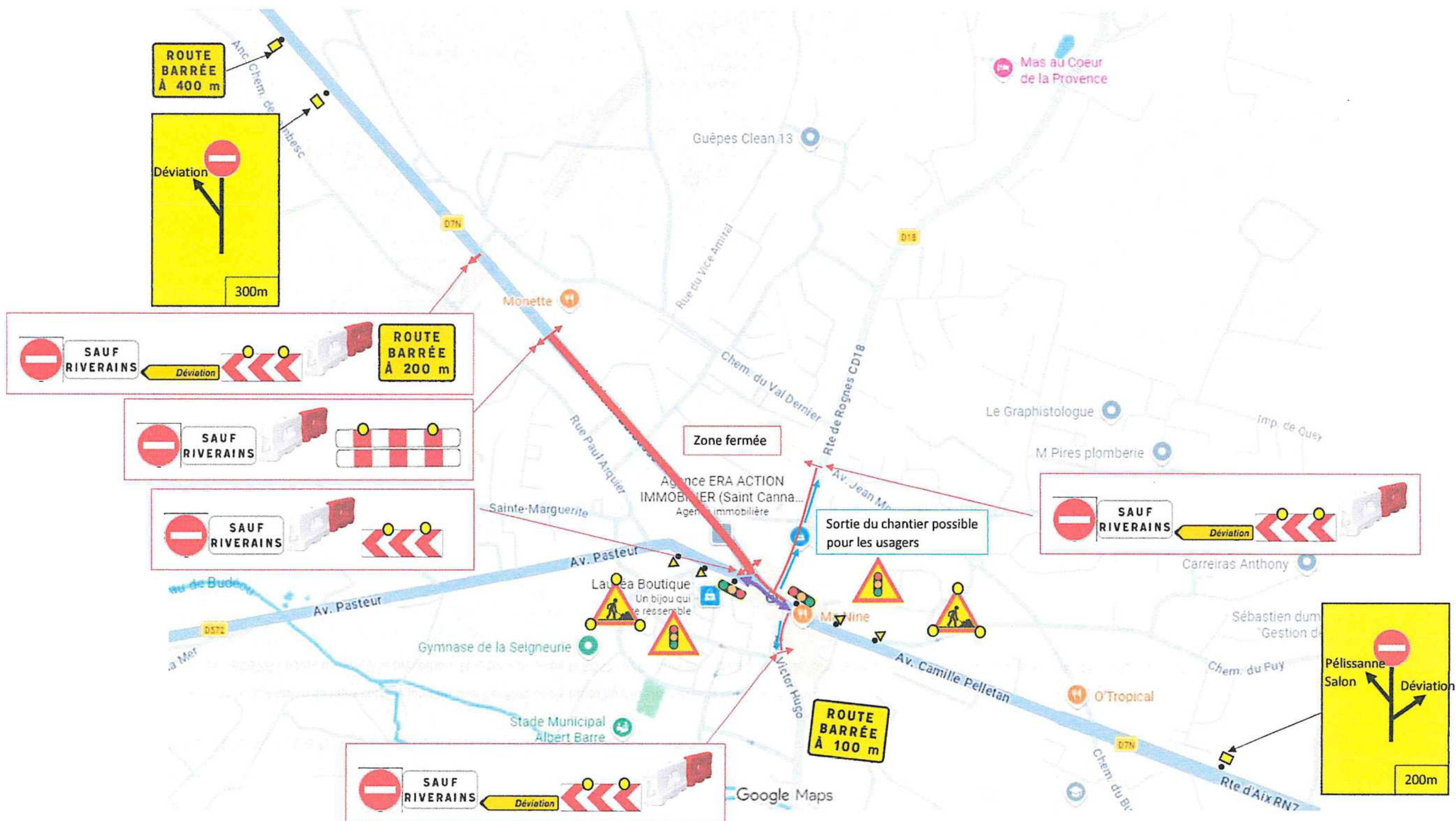
Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre le joint du chantier Métropole jusqu'au carrefour avec la Route de Rognes

La route de Pelissanne (RD572) restera ouverte à la circulation. Et le tronçon entre la RD572 et la route de rognes sera traité, côté Nord. La voie Sud sera alors sous alternat. Et la RD18 Nord fermé à la circulation

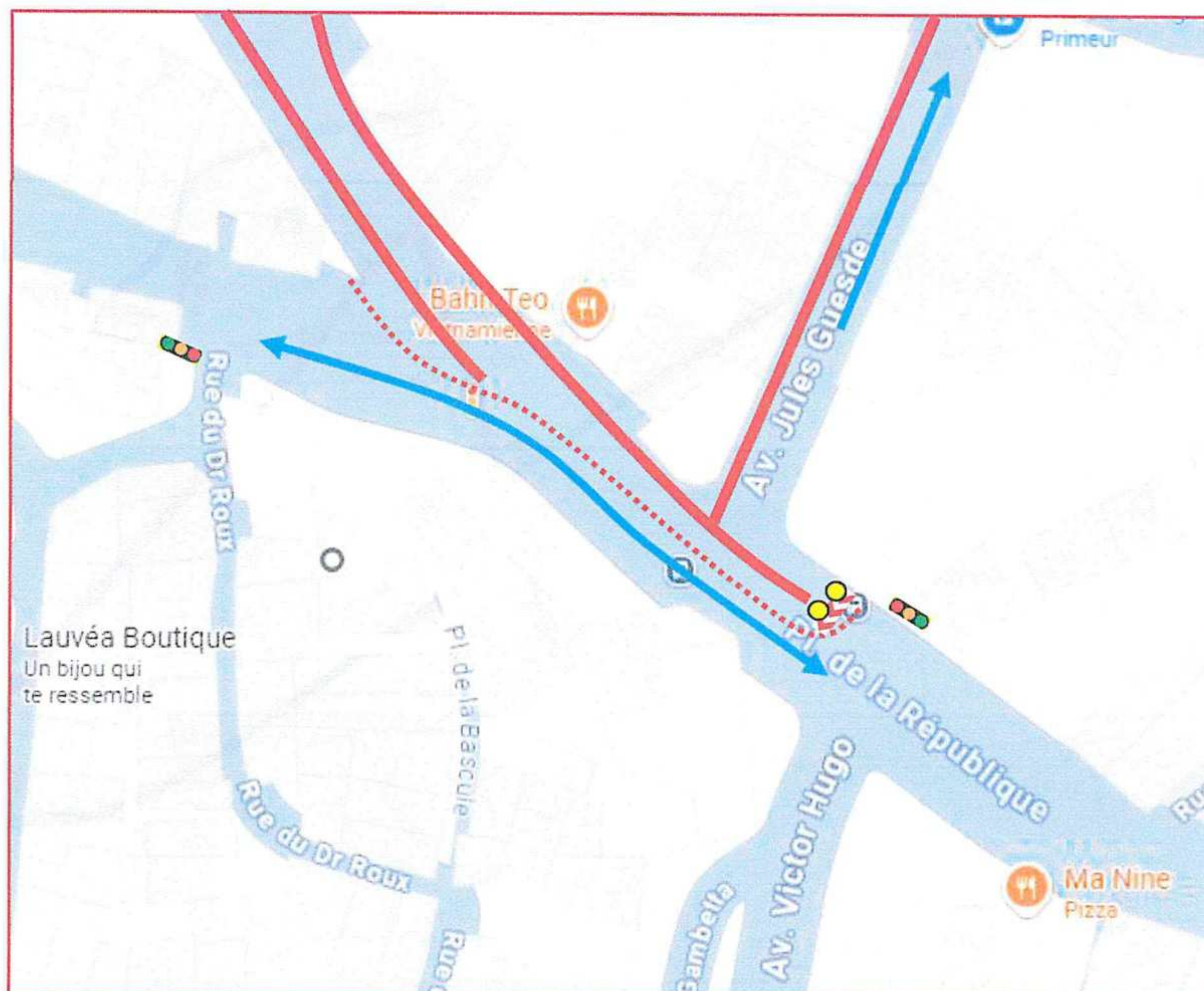


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	--

1. Principe de balisage

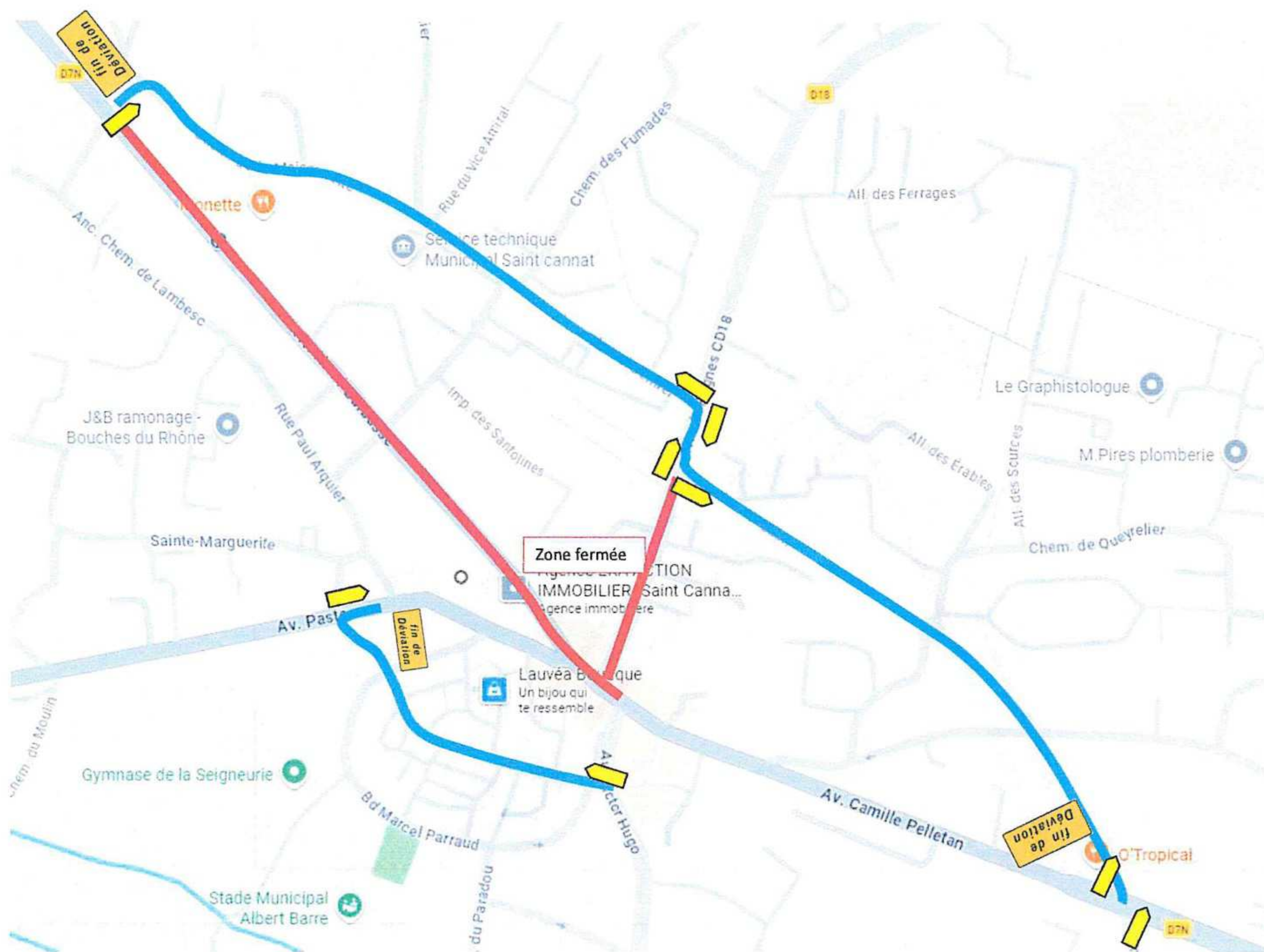


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	--



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

2. Déviation

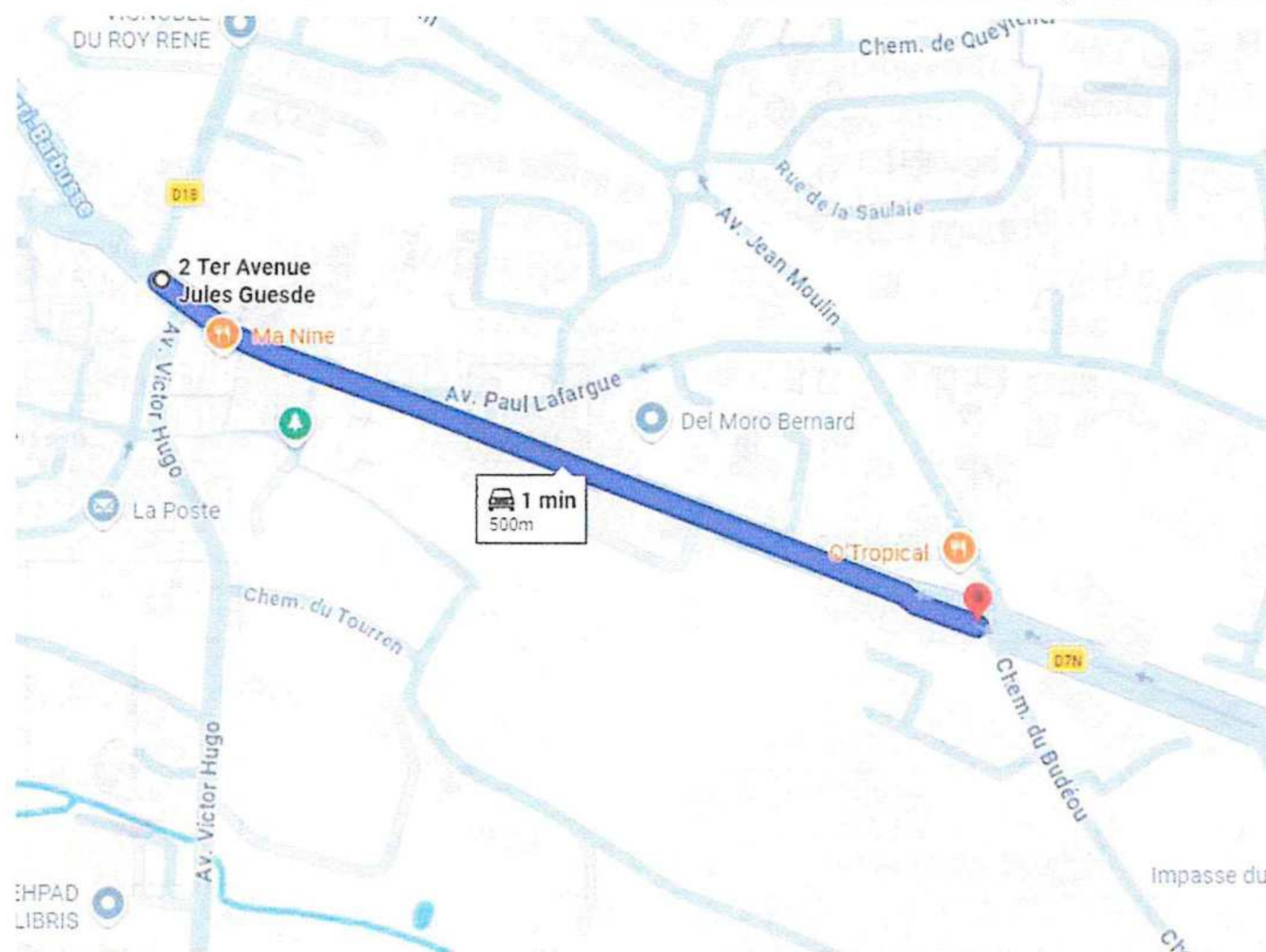


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

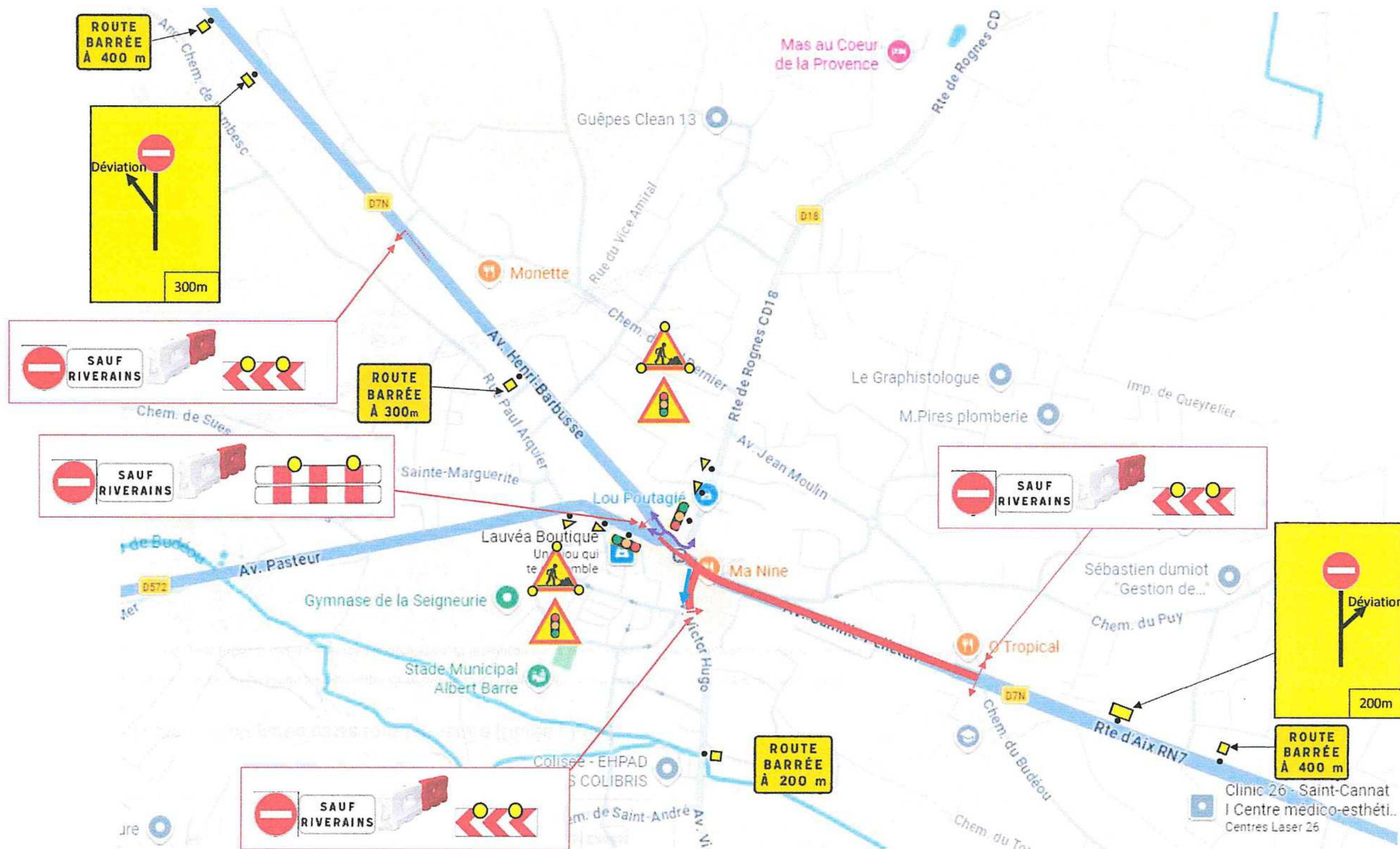
VIII. Phase 3 : tapis partie basse sous fermeture (Durée : 1 nuit)

Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre carrefour RD18/RD7n jusqu'au carrefour de la RD7n avec l'avenue Jean moulin.

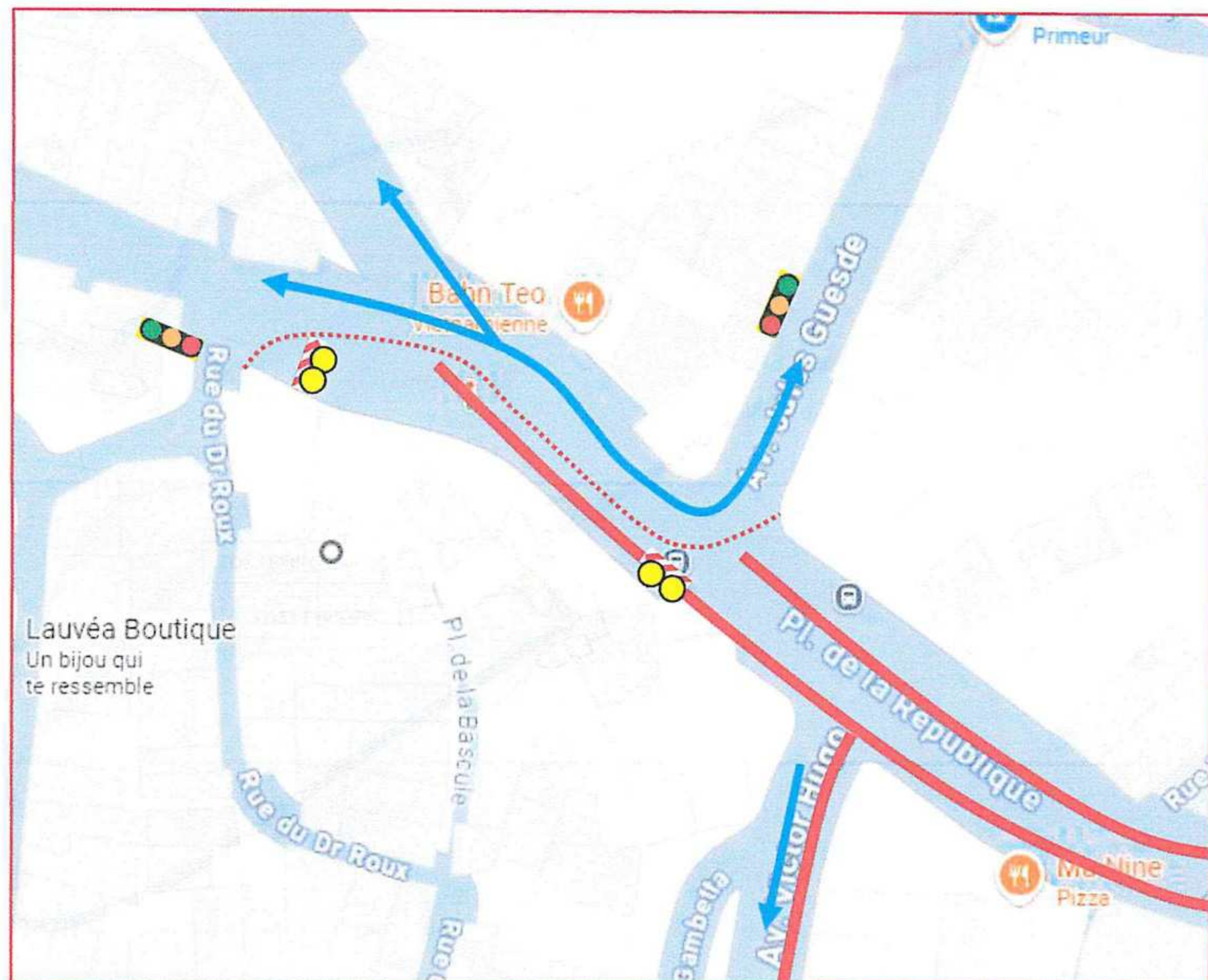
La route de Pelissanne (RD572) restera ouverte à la circulation. Et le tronçon entre la RD572 et la route de rognes sera traité, côté Sud. La voie Nord sera alors sous alternat.



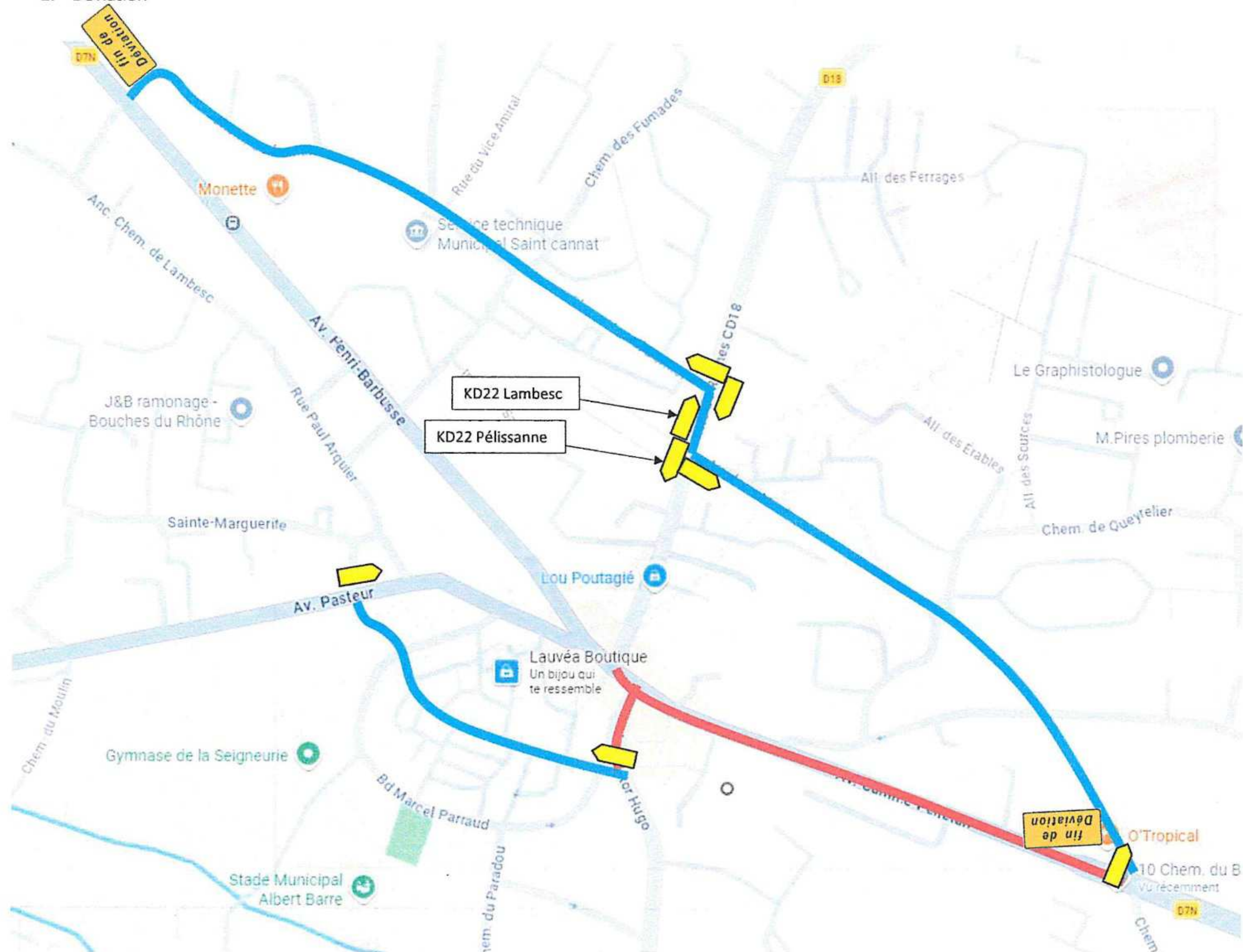
1. Principe de fermeture



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---



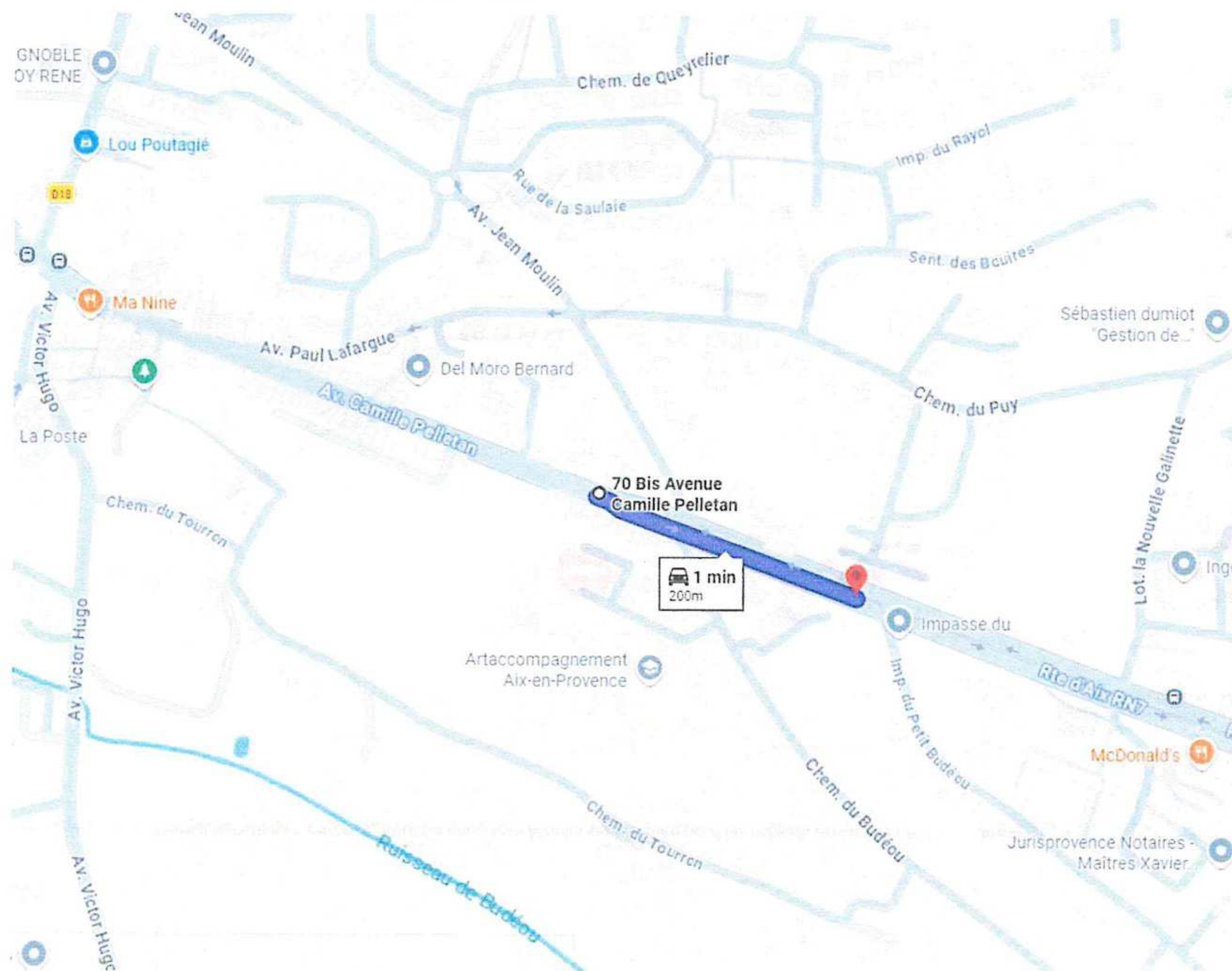
2. Déviation



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

IX. Phase 4 : Carrefour RD7N / Jean Moulin sous fermeture

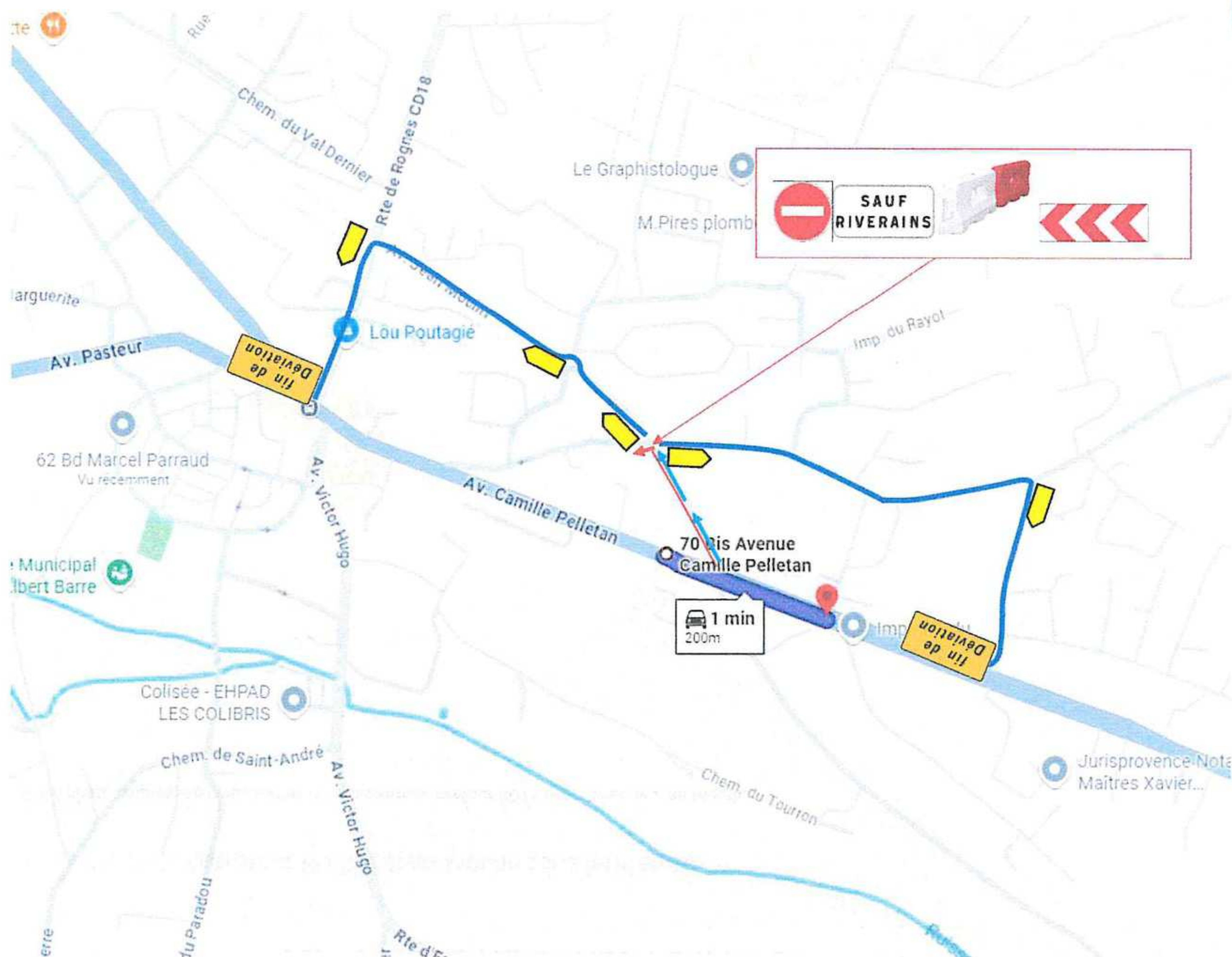
Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre carrefour RD7n avec l'avenue Jean Moulin.



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

1. Principe de balisage

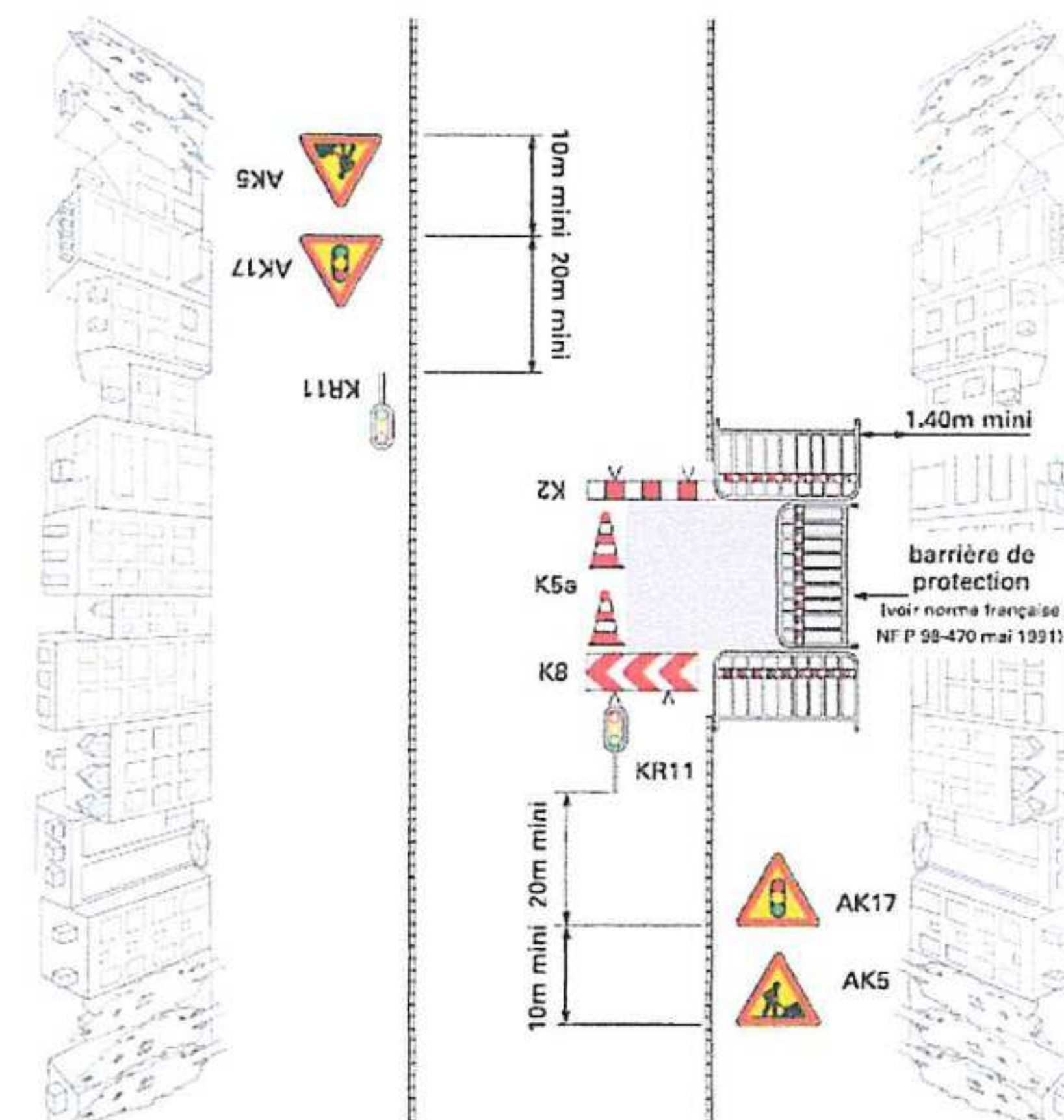
Lors de cette phase, la route sera traitée sous alternat (rabotage + enrobés), seul l'avenue Jean Moulin sera fermée pour les usagers voulant se rendre en direction du chantier.



Chantier fixe

4-06

Alternat par feux
Largeur laissée libre à la circulation: $2,75\text{ m} < L < 4,50\text{ m}$
n'autorisant qu'une voie de circulation

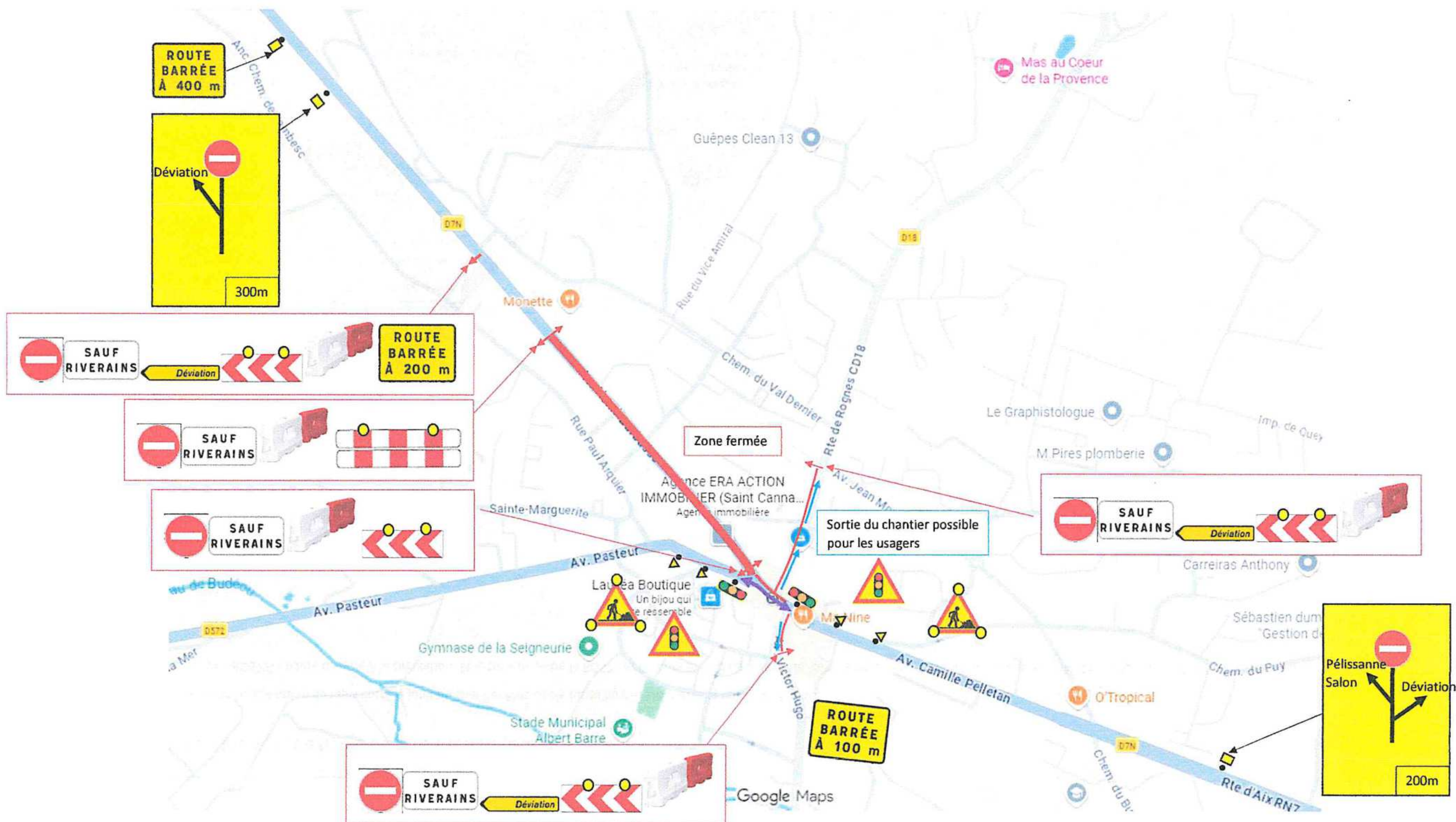


Remarques:

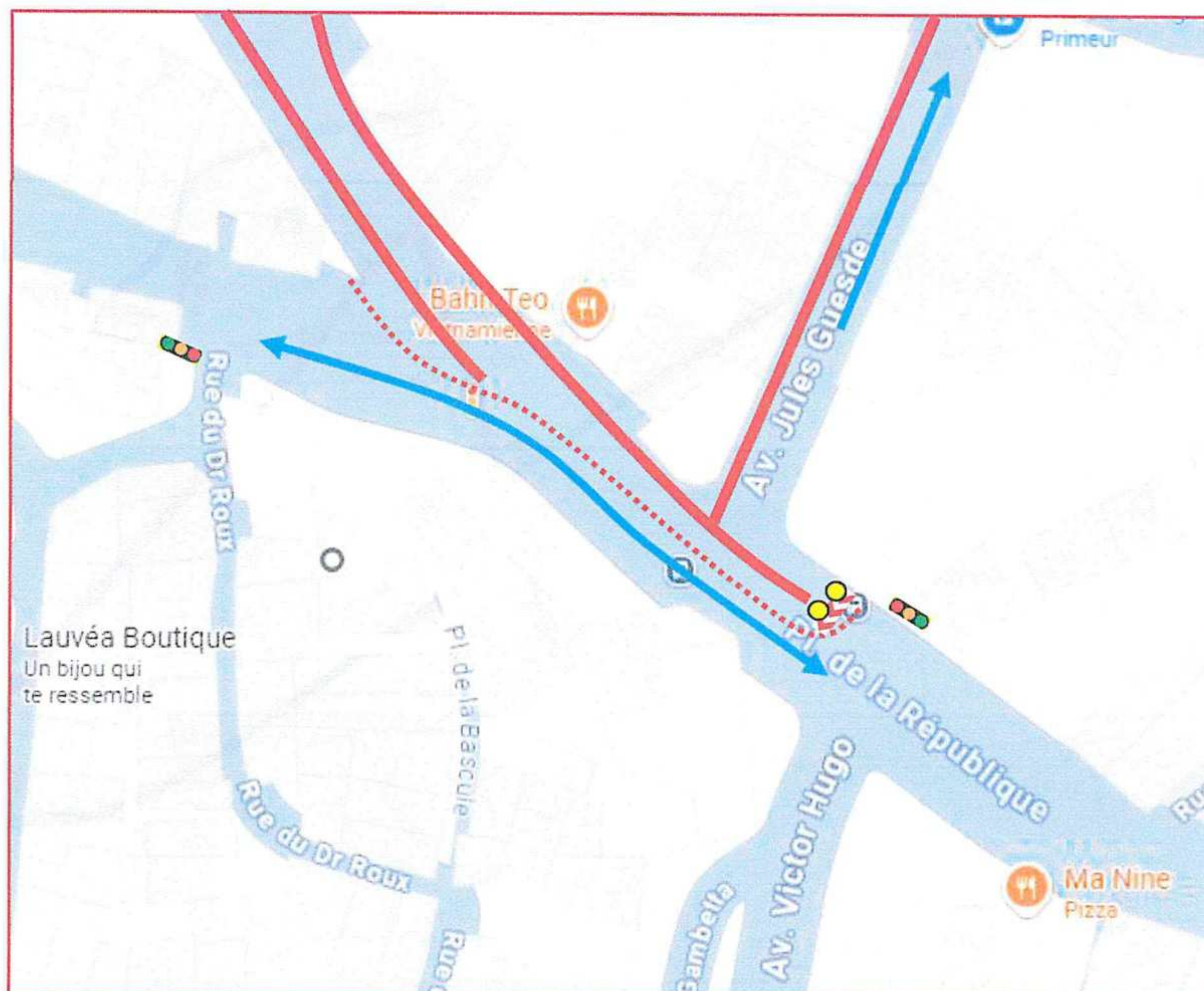
1. Pour un chantier de longue durée: dévier un sens de circulation si possible.
2. En l'absence de danger important, le balisage longitudinal du chantier se limite au ruban K14.
3. En cas de présence de fouilles profondes, construire une palissade conforme à l'autorisation de voirie. Dans ce cas, on ne pose pas de K5a.
4. Maintenir les accès riverains. Dans ce cas, le barriérage longitudinal du chantier est interrompu au droit de ces accès. Le balisage du chantier le long du cheminement vers l'accès riverain est assuré par la pose de barrières de protection ou d'une palissade conforme à l'autorisation de voirie.

	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	--

1. Principe de balisage

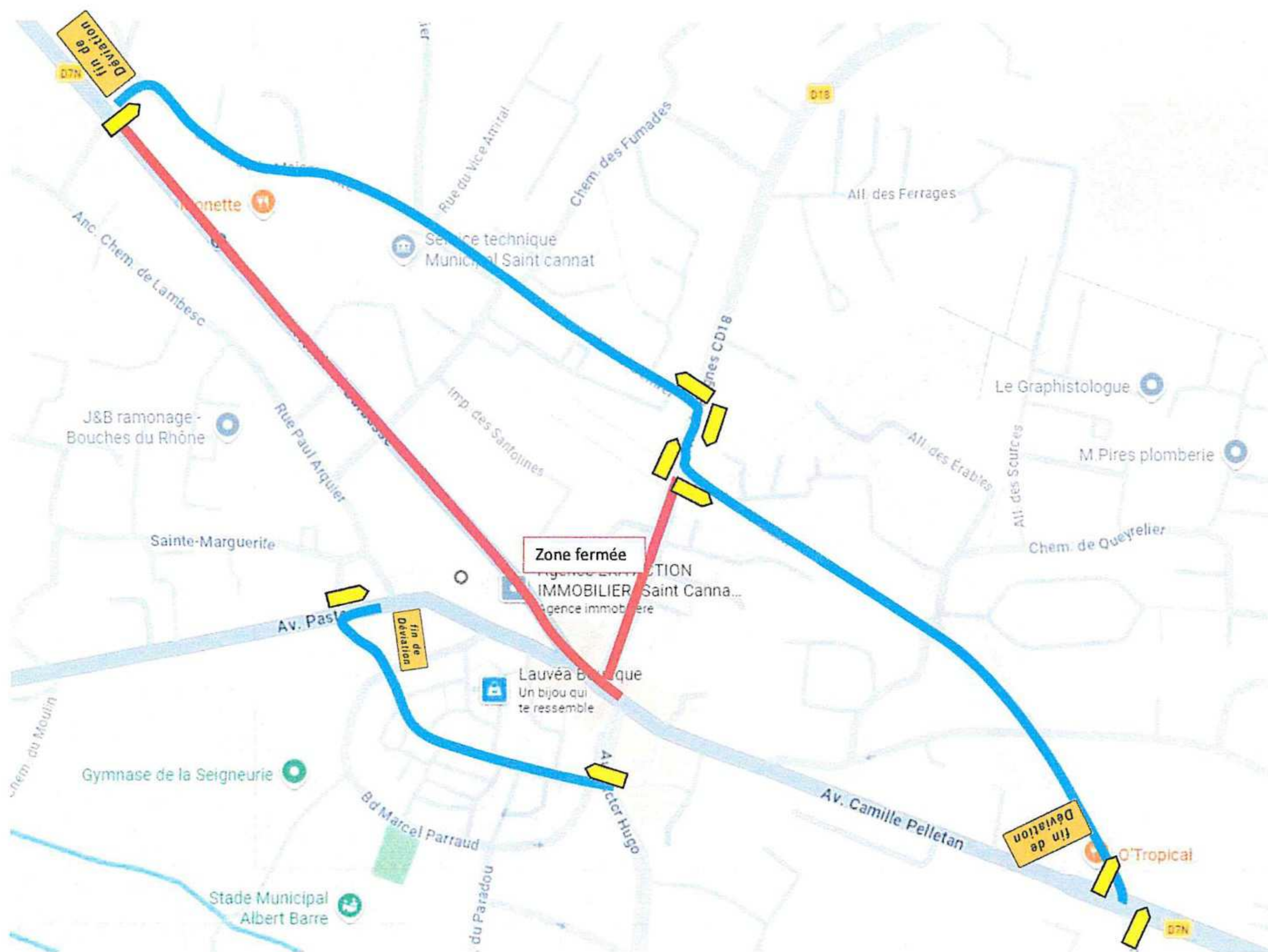


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

2. Déviation

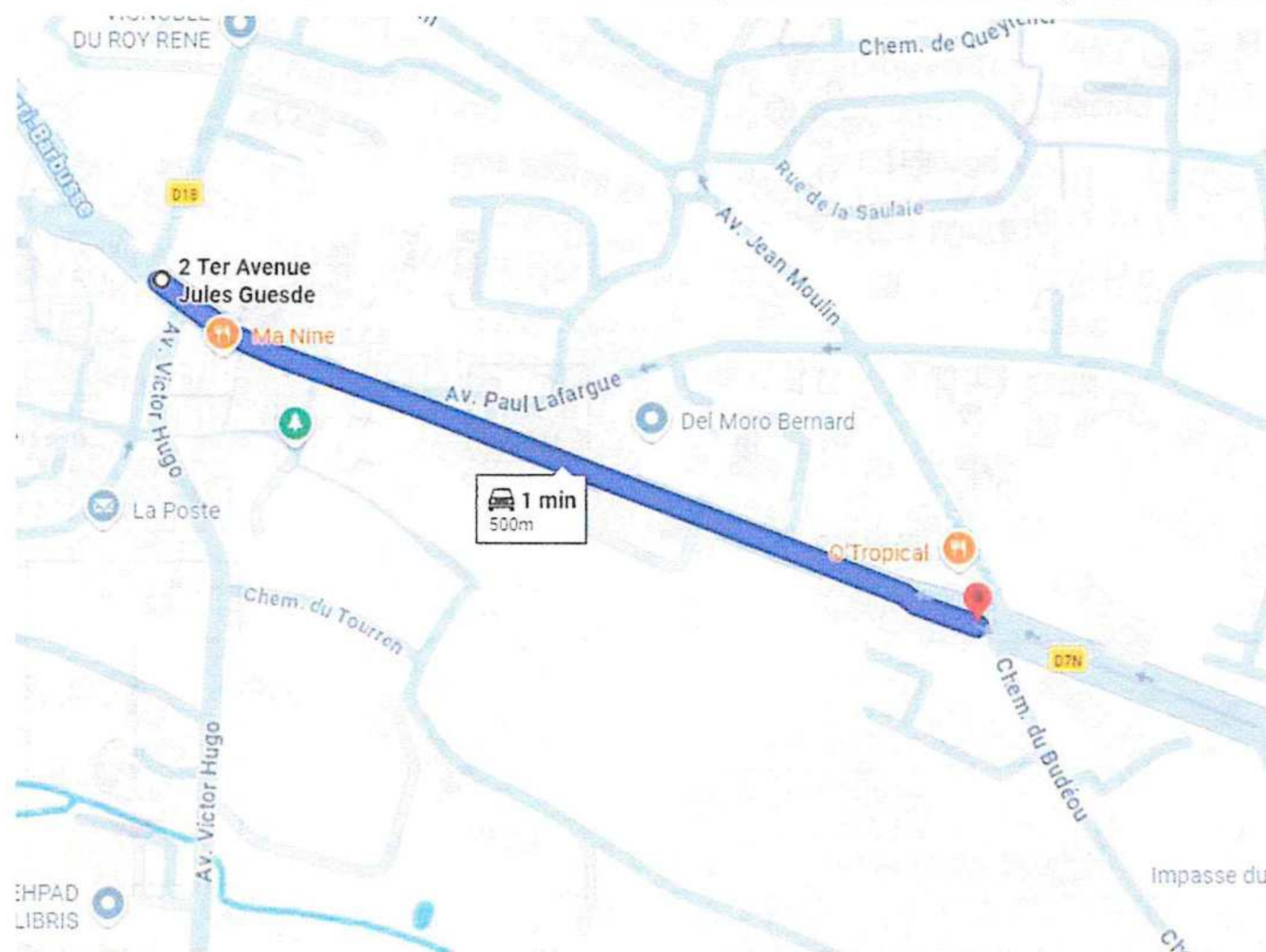


	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

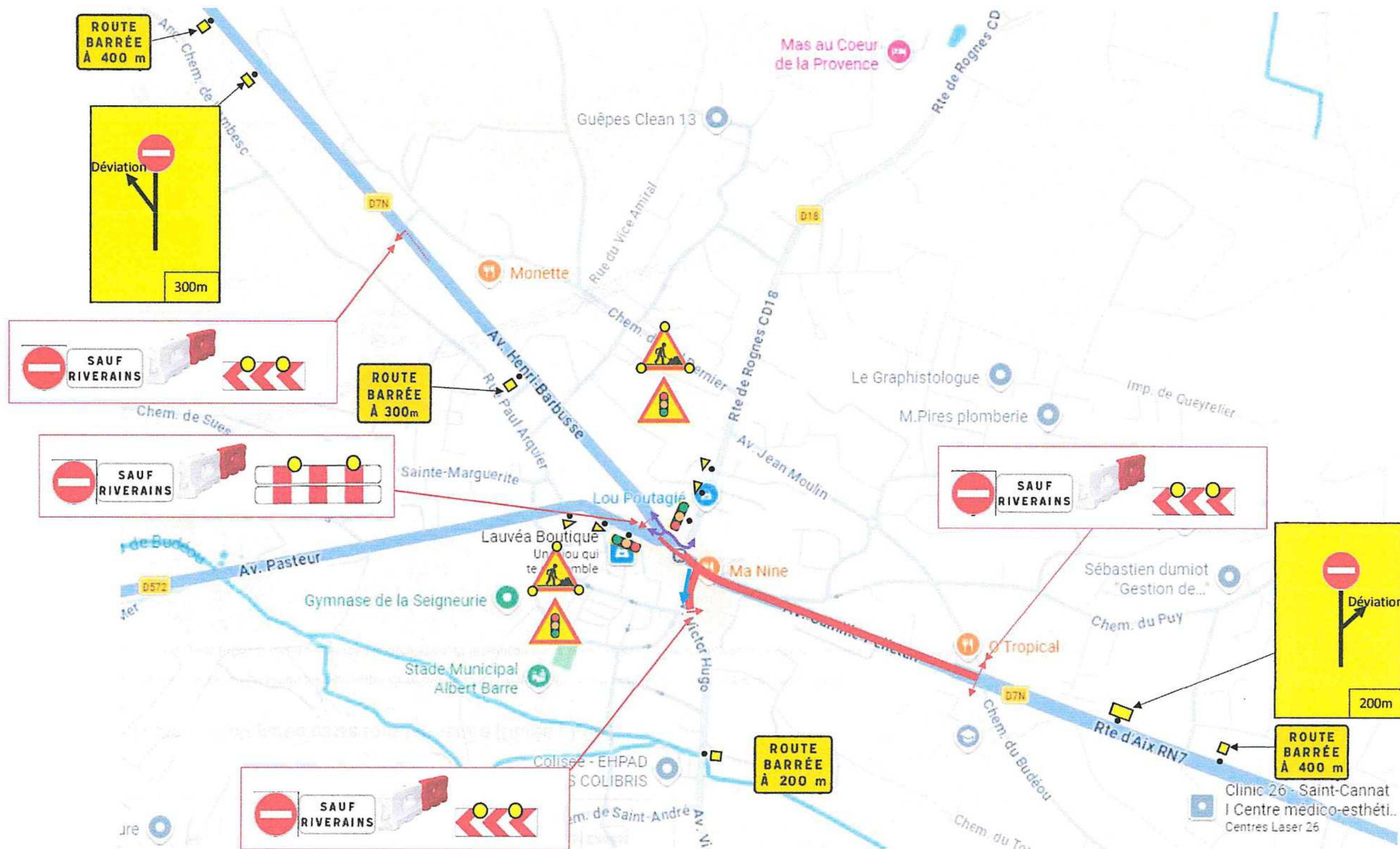
VIII. Phase 3 : tapis partie basse sous fermeture (Durée : 1 nuit)

Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre carrefour RD18/RD7n jusqu'au carrefour de la RD7n avec l'avenue Jean moulin.

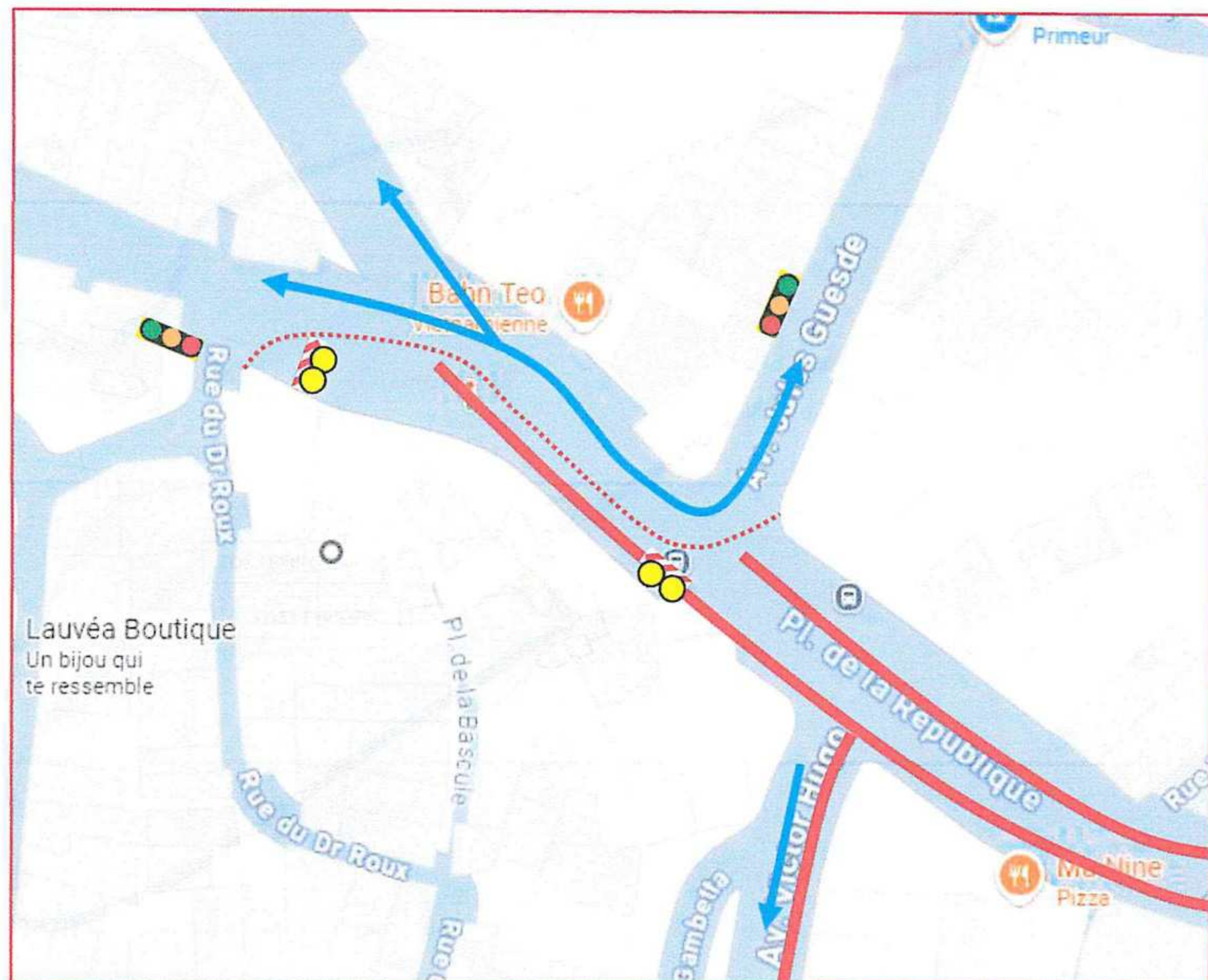
La route de Pelissanne (RD572) restera ouverte à la circulation. Et le tronçon entre la RD572 et la route de rognes sera traité, côté Sud. La voie Nord sera alors sous alternat.



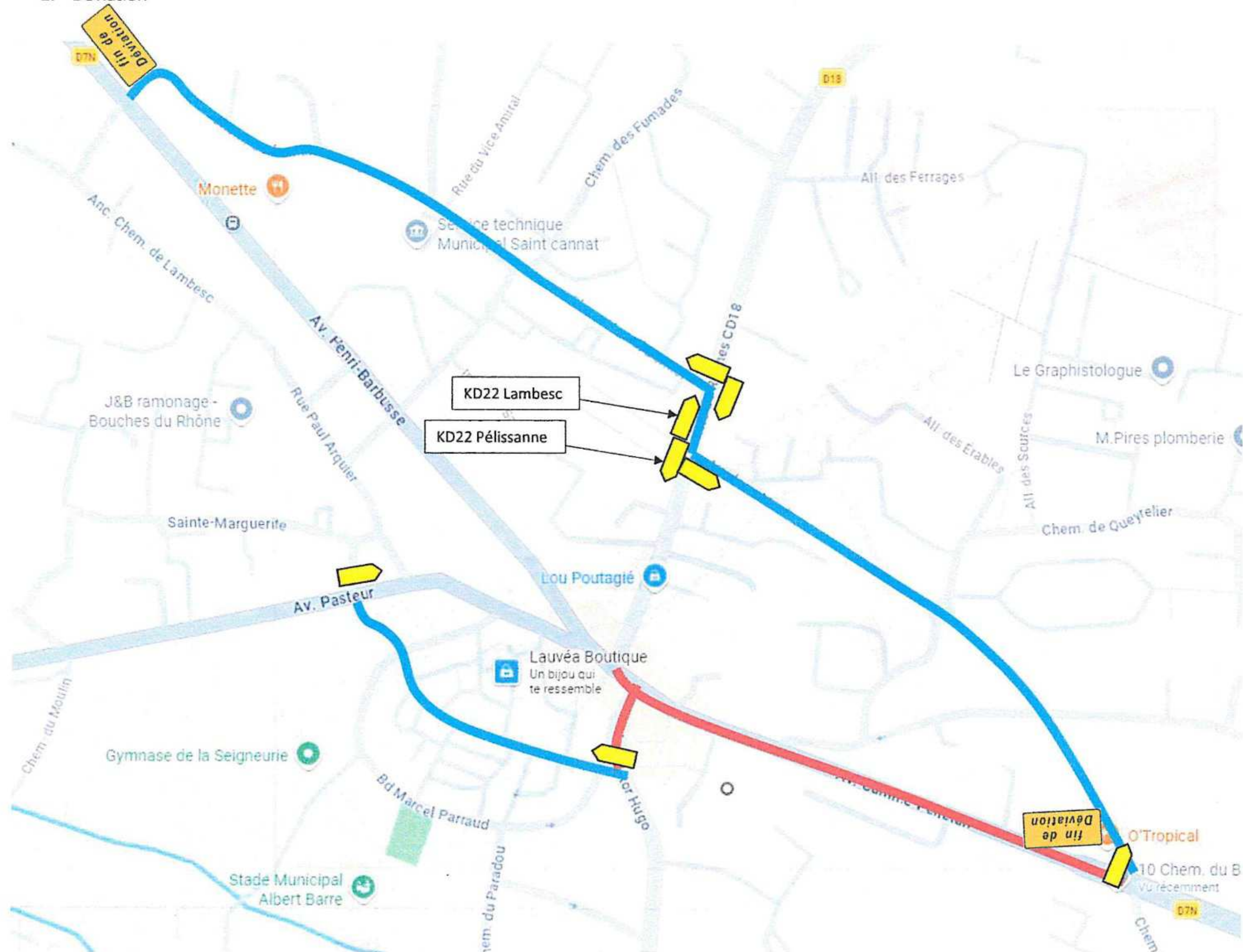
1. Principe de fermeture



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---



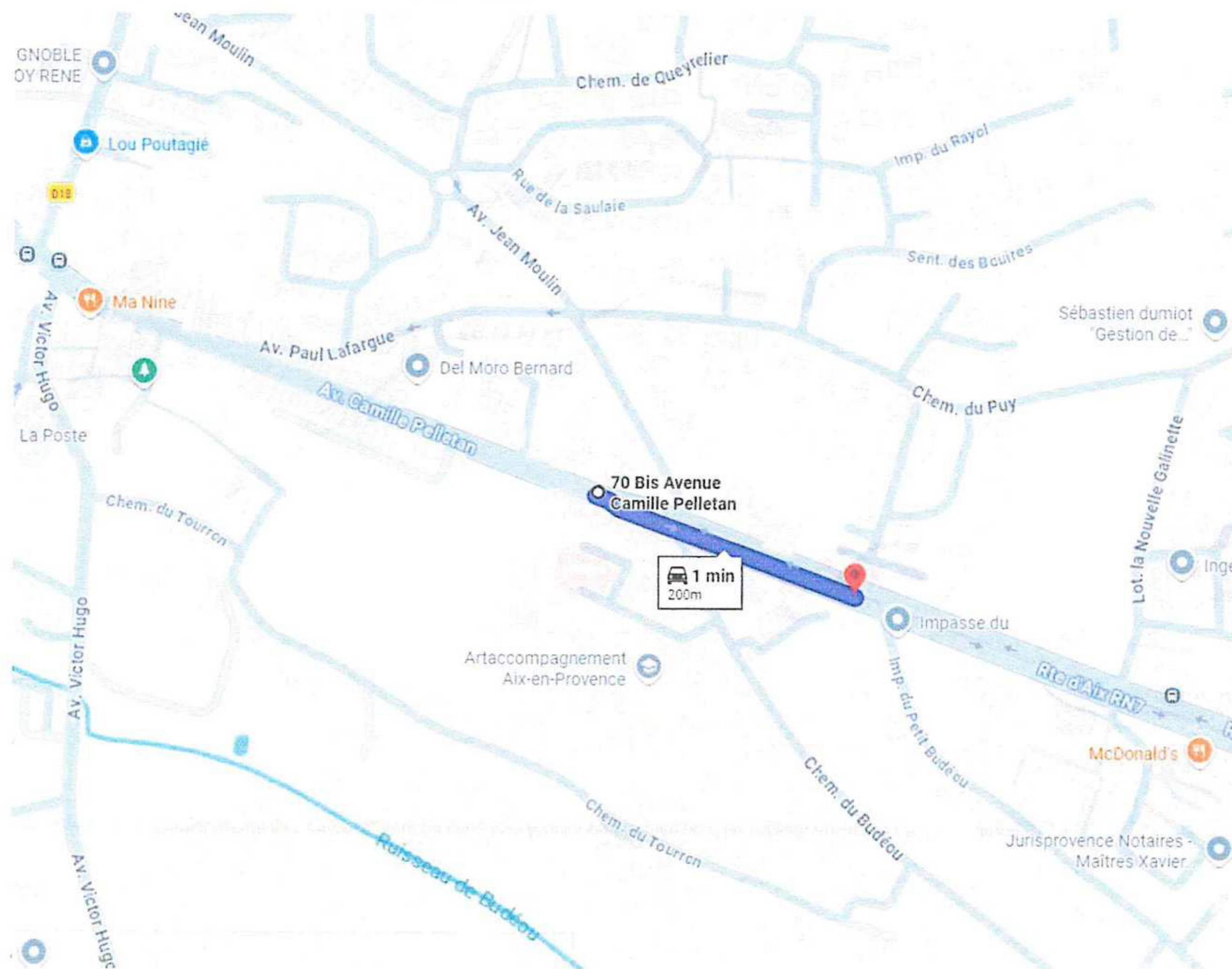
2. Déviation



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

IX. Phase 4 : Carrefour RD7N / Jean Moulin sous fermeture

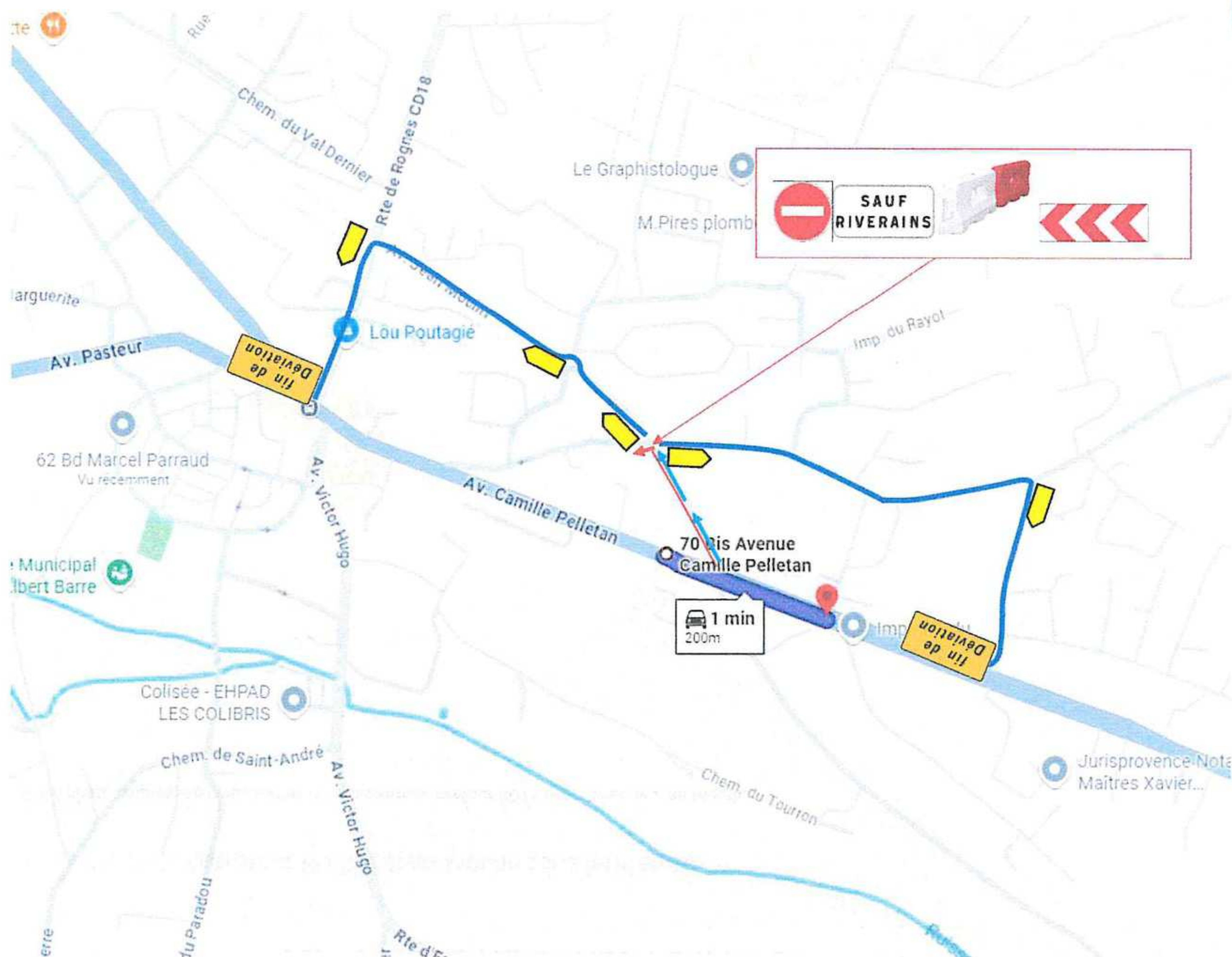
Cette phase consiste en la réalisation du tapis entre carrefour RD7n avec l'avenue Jean Moulin.



	DOSSIER D'EXECUTION SOUS CHANTIER (DESC)	RD7n Réfection d'enrobés St Cannat
---	---	---

1. Principe de balisage

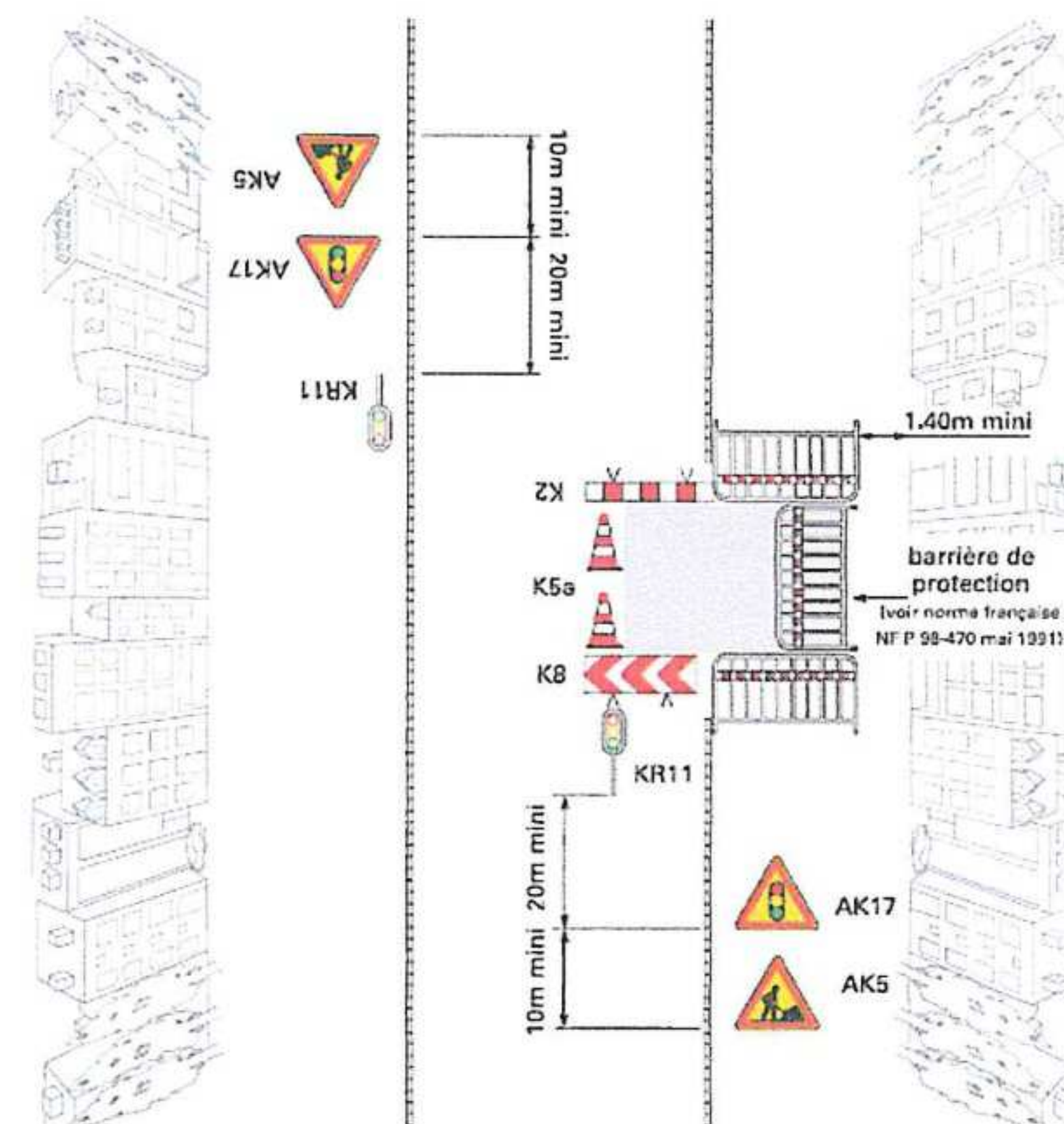
Lors de cette phase, la route sera traitée sous alternat (rabotage + enrobés), seul l'avenue Jean Moulin sera fermée pour les usagers voulant se rendre en direction du chantier.



Chantier fixe

4-06

Alternat par feux
Largeur laissée libre à la circulation: $2,75\text{ m} < L < 4,50\text{ m}$
n'autorisant qu'une voie de circulation



Remarques:

1. Pour un chantier de longue durée: dévier un sens de circulation si possible.
2. En l'absence de danger important, le balisage longitudinal du chantier se limite au ruban K14.
3. En cas de présence de fouilles profondes, construire une palissade conforme à l'autorisation de voirie. Dans ce cas, on ne pose pas de K5a.
4. Maintenir les accès riverains. Dans ce cas, le barriérage longitudinal du chantier est interrompu au droit de ces accès. Le balisage du chantier le long du cheminement vers l'accès riverain est assuré par la pose de barrières de protection ou d'une palissade conforme à l'autorisation de voirie.